

Le N° 2 Fr. No 226

1^{er} mars 1980

onzième année

DOSSIER FEMMES

égalité des droits
sans droit à l'égalité

YUGOSLAVIE

les origines du "titisme"

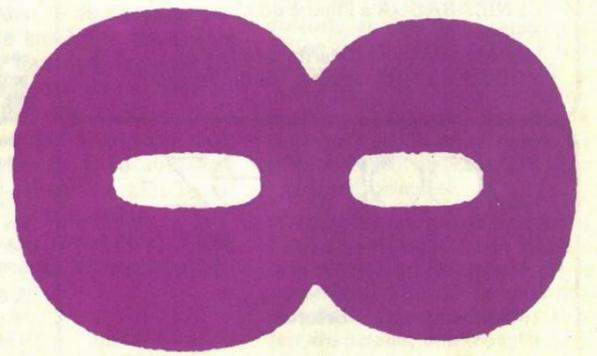
ZIMBABWE

des élections qui ne
résoudront rien

la brèche

organe bimensuel de la
Ligue Marxiste Révolutionnaire
section suisse de la IV^e Internationale

JOURNEE INTERNATIONALE POUR LES DROITS DES FEMMES



LES DROITS

sommaire

EDITO
Le boycott des Jeux Olympiques, arme de l'impérialisme 3
3ème paquet d'économies : le pain et l'assurance maladie pour cible 3

SOCIAL
Code de recyclage : que vont faire les syndicats genevois ? 4
Champ-Dollon : Prison modèle et vieilles méthodes 4
Imprimerie : convention collective 5
Suède : la lutte pour la semaine de 30 heures 5
Interview du CORREF 8

DOSSIER FEMMES
Egalité des droits sans droit à l'égalité 6
Salaires de femmes, ça suffit ! 7

ANTINUCLEAIRE
Assurer le lancement unitaire d'une initiative antinucléaire 8

INTERNATIONAL
La gauche suisse et l'AFGHANISTAN 9
POLOGNE : libérez Zadrozinski 9
ZIMBABWE : les élections : une solution néo-coloniale grosse de conflits 10
IRAN : libérez Fatima Fallahi et ses camarades 10
Le NICARAGUA à l'heure du plan économique 11
Développons une solidarité sans faille ! 11
YOUgoslavie : les origines du "titisme" 12

abonnez-vous

Abonnements à la Brèche :
6 mois, enveloppe ouverte : fr. 22,50
une année, enveloppe ouverte : fr. 45.-
une année, enveloppe fermée : fr. 55.-
une année, étranger (Europe) : fr. 80.-
Outre-mer : prendre contact avec nous
abonnement de soutien : fr. 100.-

Lausanne. (préciser le type d'abonnement).
Pour toute correspondance : Case postale 1000 Lausanne 17 CCP 10-25669
Ed resp. C.A. Udry - Imprimerie Cedips, Lausanne.

SI NOS ACTIVITES ET NOTRE POLITIQUE VOUS INTERESSENT :

PRENEZ CONTACT

LIGUE MARXISTE REVOLUTIONNAIRE Section suisse de la IV^e Internationale

case postale 13, 2 500 Bienne 4 (032) 22 95 47
case postale 829, 2 301 La Chaux de Fonds
case postale 59, 2 800 Delémont 1
case postale 28, 1 700 Fribourg 6
case postale 858, 1 211 Genève 3 (022) 20 68 02
case postale 592, 1 000 Lausanne 17 (021) 23 05 91
case postale 32, 2 000 Neuchâtel 2 (038) 24 25 23
casella postale 225, 6 901 Lugano

Le bulletin féministe no 2 est paru !

Le bulletin féministe no 1 a connu un très grand succès. Au sommaire du numéro 2, des articles-débats sur le mouvement des femmes, des contributions des femmes du syndicat de la chimie et du textile et un article spécial sur le 8 mars. Commandez ce bulletin féministe à l'adresse : Bulletin féministe, Postfach 4 076, 3 001 Berne; joindre 2.- fr. en timbres poste. Abonnement pour la somme modique de 8.- fr. à verser au CCP 30 - 33 674, Berne.

8 MARS JOURNEE INTERNATIONALE DES FEMMES

A l'occasion du 8 mars, dans une série de villes, des assemblées-débats-forum-films sont organisées :

A Bienne, la section biennoise de la LMR vous invite à participer à une assemblée publique sur le thème : "Droits égaux entre femmes et hommes". Elle a lieu le jeudi 6 mars au restaurant La Fontaine, rue Centrale. Prendront la parole : Andreas Rieger, qui parlera de la lutte pour les droits égaux aujourd'hui en Suisse, Marie-Thérèse Sautelin, membre du CISC, syndiquée à la FTMH, qui parlera des discriminations des femmes dans l'horlogerie et Thérèse Giacomotti, assistante sociale, qui abordera la question des femmes dans la lutte syndicale à partir de son expérience de la grève des travailleurs sociaux à Berne.

A Neuchâtel, le groupe féminin de la FTMH, la commission féminine VPOD, le MLF et l'Association des mères chefs de famille vous invitent à participer à une soirée le vendredi 7 mars au Centre de Loisirs, Boine 31, Neuchâtel. Dès 19h. : musique, discussions, bouffe et à 20h.30 : film "With babies and banners" (Avec des enfants et des banderoles), suivi d'une discussion.

A Genève, "Pour un mouvement des femmes" organise le samedi 8 mars dès 14h. à la Maison des Jeunes une journée avec un programme très varié :

à 14h. : Discussions : groupe sur l'avortement, groupe sur la 10ème révision de l'AVS, groupe sur les droits égaux

à 16h. : Films "Des enfants, oui mais", sur l'initiative maternité - "Les femmes dans la révolution iranienne" - Vidéo des femmes immigrées

à 17h. : Meeting-débat sur le thème : "Mouvement des femmes et discriminations"

à 19h. : Spectacle de femmes érythréennes

Dès 20h. : soirée récréative, théâtre, chansons, danse, bouffe, avec, entre autres, des sketches et du théâtre des femmes des CL.

A Lausanne, la LMR invite à une assemblée le vendredi 7 mars à 20h.30 à la librairie La Taupe, rue de la Tour 8bis, sur le thème "Quelles perspectives pour le mouvement des femmes ?".

C'est à LUCERNE qu'aura lieu la manifestation nationale pour la journée internationale des femmes. Elle sera placée sous le signe des revendications suivantes :

- * mêmes droits pour les femmes et pour les hommes,
- * pour la libéralisation de l'avortement,
- * contre les violences faites aux femmes,
- * pour une protection efficace de la maternité.

La manifestation est organisée par : OFRA, MLF, les Femministes Radicales, Femmes en Lutte, le CISC de Bienne, le Groupe pour le boycott du cours de casseroles de Bienne, les Femmes du PS, les POCH, le PdT et la LMR.

A la fin de la manifestation une fête femmes sera organisée.

Départ de la manif du samedi 8 mars :

14 h. 30 devant la gare de Lucerne
Participez nombreux(ses) à cette manifestation !

Jeudi 13 mars, 20h.00
GENEVE

Petite salle du Faubourg,
6 Terreaux du Temple
meeting avec
HUGO BLANCO

Notre camarade HUGO BLANCO, candidat unitaire de la gauche aux élections péruviennes, tiendra un meeting sur "Les élections péruviennes et les luttes en Amérique Latine". Ce meeting doit aussi appuyer la campagne de nos camarades. Participez-y massivement et venez appuyer politiquement et financièrement les révolutionnaires péruviens !

CHRONIQUE DU BON GOUT

LES AVENTURES DE JAQUILLARD ET MILOU

JAQUILLARD AU PAYS DES SOVIETS

EDITIONS DU PETIT VINGTIEME BRUXELLES



les citations sont extraites du journal de voyage du Philosophe Vaudois en URSS, 24 Heures des 18-19 février 1980.

ALLEZ-Y VOIR VOUS-MEMES!

LAUSANNE

Théâtre Kléber-Méleau, MALLEY
du ma 4 au sa 30 mars, 20h.30 (relâche lu, di 17h.30) : *Elle, Elle et Elle*, de Catherine Valabregue, mise en scène Philippe Mentha, 15.- fr., ét., ap., AVS 12.- fr.; bus 7, 19, 27.
Cinémathèque, aula de Béthusy
ve 7 mars, 19h. : *Peer Gynt* de Fritz Wenhäusen (1934) - 21h. : *Le journal d'une femme de chambre* de Luis Buñuel (1964).
ve 14 mars, début de la semaine du cinéma hongrois : 19h. : *Rouges et blancs* de Miklos Jancso (1968) - 21h. : *L'éducation de Vera* (Angi Vera) de Pal Gabor (1978), présence de Pal Gabor et Sandor Sara.
lu 17 mars, 19h. : *Cher voisin*, de Zsolt Kezdi-Kovacs (1979) - 21h. : *80 Hussards* de Sandor Sara (1978).
ma 18 mars, 19h. : *Le diable bat sa femme et marie sa fille* de Ferenc Andras (1977) - 21h. : *Le rôle étrange* de Pal Sandor (1977).
me 19 mars, 19h. : *Quelques bonnes an-*

nées de mon père de Sandor Simo (1977) - 21h. : *Legato d'Istvan Gall* (1977).
Collection de l'art brut, Bergières 11
jusqu'au sa 23 mars : *Jules Doudin*.
Cinéma de la Grande salle, CHEXBRES
ma 4, me 5 mars, 20h.30 : *Amour handicapé* de Marlies Graf (1979) - ve 7, sa 8 : *Die Schweizermacher (Les faiseurs de Suisses)* de Rolf Lyssy (1979) - ma 11, me 12 : *Les Suisses à la guerre d'Espagne* de R. Dindo (1973).
Cinéma d'ORON-la-Ville
je 20, ve 21, sa 22 mars, 20h.30 : *Les faiseurs de Suisses*, de Rolf Lyssy.
Au fou créatoire, Café Suisse, Palud 8
jusqu'au me 12 mars, 21h.30 (sa 20h., di rel. di) : *Sel et poivre* de et avec Serge Yssor.
GENEVE
Centre de loisirs de Carouge
sa 8 mars, 20h.30 : *Trio M. Bastet, O. Magneat, P.S.C. Gauthier*. Org. : AMR.
sa 15 mars, 20h.30 : *Technicolor, Yodler*

Killers, Teenage Girl. Org. : AMR.
Salle Simon Patiño, av. de Miremont 26
sa 15 mars, 20h.30 : *Jerry Chardonnes Unit & Leo Smith Group*. Org. : AMR.
di 16 mars, 20h.30 : *Musique médiévale espagnole* par la Schola Cantorum de Bâle.
Théâtre de Carouge / Atelier de Genève
jusqu'au sa 15 mars, 20h.15 (relâche di et lu) : *Richard II* de Shakespeare.
Pic-plouc, impasse rue du Lac 1
ve 14, sa 15 mars, 21h. : *Michel Haumont*.
sa 22 mars, 21h. : *José Barrense Dias*.
Le Caveau, 9 av. Sainte Clotilde
jusqu'au sa 8 mars, 20h.30 (relâche di et lu) : *Un jour la terre par le mime Amiel*.
Auditoire Piaget - Uni II
lu 3 mars, 19h. : *Les adieux* de Wojciech Has (1958) - 21h. : *La passagère* de Andrzej Munk et Witold Lesiewicz (1961).
lu 10 mars, 19h. : *La moralité de Madame Dulcka* de Jan Rybkowski (1975) - 21h. : *Les noces* de Andrzej Wajda (1975).
Norma Lisation

NICARAGUA SOLIDARITE

samedi 15 mars
GENEVE, Ecole de Cointrin,
derrière l'hôtel Penta, av. Louis Casaï
12 heures de solidarité avec le Nicaragua
organisées par l'Association suisse-romande de solidarité avec le Nicaragua
17h. : Débat : "Les femmes dans la révolution nicaraguayenne", avec une femme nicaraguayenne, Claire Magnin, militante de la VPOD, infirmière et Marie Bonnard, de Tout Va Bien.
20h.15 : Meeting : "Nicaragua, Salvador, une révolution en marche", avec une camarade nicaraguayenne, des représentants du Parti socialiste genevois et du PdT et Marcel Niedergang, journaliste.
Après le débat, bal, bouffe, musique. Une crèche est prévue.
Le bulletin romand des comités Nicaragua no 1 est sorti. "Nicaragua et Amérique centrale - Solidarité" peut être commandé aux cases postales des comités Nicaragua (p. 11), avec 1.- fr. de timbres poste. Lisez, diffusez ce bulletin, instrument indispensable pour développer la solidarité avec la révolution nicaraguayenne !

Le boycott des Jeux Olympiques, arme de l'impérialisme

Muhammad Ali est le plus grand. Envoyé par Jimmy Carter pour porter la bonne parole du boycott des Jeux Olympiques de Moscou sur le continent africain, il a, au moins durant un court instant, vu clair. Les USA, qui aujourd'hui font un tintouin du diable contre les jeux de Moscou, ne se sont-ils pas toujours battus contre le boycott de l'Afrique du Sud raciste dans les réunions sportives internationales ?

Quelle fut donc la réaction de la presse américaine lorsque l'équipe de football soviétique refusa de jouer un match de barrage pour les championnats du monde de 1974 dans le stade national de Santiago du Chili, où l'armée de Pinochet, soutenue par les Etats-Unis, avait fait couler le sang de la gauche chilienne ?

La démagogie des idéologues capitalistes est sans limites. Les flics et les militaires n'ont-ils pas abattu en 1968 par centaines les étudiants qui manifestaient à Mexico, pour que les Jeux puissent s'y tenir malgré tout ? Pourquoi est-ce que les USA n'ont-ils pas appelé au boycott ?

L'idée olympique de fraternité des peuples, avouons-le, nous n'y croyons pas. Le sport de compétition a toujours servi la bêtise nationaliste. Nous préférons un boycott des Jeux Olympiques, comme le mouvement ouvrier l'avancé dans les années 20 et 30 et qui fut activement concrétisé par la tenue des Olympiades ouvrières, les Spartakiades. Elles n'offraient pas le spectacle d'un sport de compétition bouffi de chauvinisme, mais celui de la participation effective de tous, de la camaraderie et de la solidarité internationale.

Aujourd'hui, toutefois, la revendication du boycott lancée par les USA, les pays occidentaux et les régimes réactionnaires du Moyen-Orient s'inscrit dans une campagne impérialiste plus générale sur le danger d'une troisième guerre mondiale, campagne que nous combattons. Effectivement les spécialistes bourgeois de l'abrutissement ont réussi à faire qu'une partie importante des salariés s'intéressent plus aux Jeux Olympiques qu'à la politique quotidienne. C'est pourquoi l'arme du boycott est pour les USA une arme idéologique particulièrement efficace. De Jimmy Carter à Helmut Schmidt en passant par les politiciens suisses bourgeois du PDC, de l'UDC et du Parti radical, le boycott des Jeux leur donne la possibilité de toucher politiquement de larges masses à travers ce point sensible du sport.

L'hystérie de guerre ne peut que nuire aux salariés. Au moment où il s'agit de se battre contre la politique d'économies de la bourgeoisie, où les signes d'une prochaine récession commencent à se manifester, elle ne peut que dévier l'attention des salariés des problèmes décisifs et affaiblir la mobilisation des travailleurs. Une nouvelle guerre froide, si elle se réalisait, renforcerait sensiblement l'idéologie de "l'union nationale", qui sert de paravent à la politique d'austérité de la bourgeoisie. Pour le moment cependant, ce but n'est pas encore atteint : les sidérurgistes anglais par exemple ne se sont pas laissés impressionner, dans leur grande lutte, par l'hystérie de guerre.

Le boycott des Jeux Olympiques n'aide pas non plus les opposants en Europe de l'Est. Une nouvelle guerre froide porterait même un coup sévère à tous les opposants progressistes d'Europe de l'Est et d'URSS.

Naturellement, la campagne hystérique des USA ne nous fera pas taire sur la répression politique en Union Soviétique. La LMR utilisera les Jeux de Moscou, s'ils ont lieu, pour développer une campagne de solidarité avec les opposants dans les pays de l'Est.

Les partisans de la guerre froide d'ici et de là-bas ont un point commun : pour eux, le socialisme et la démocratie sont incompatibles. A cette sainte alliance de la réaction et des bureaucrates, nous opposerons la solidarité concrète du mouvement ouvrier de l'Ouest et de l'opposition antibureaucratique de l'Est. Les rideaux de fer ne peuvent que nuire à cette solidarité.

3ème paquet d'économies: le pain et l'assurance-maladie pour cible

Ce que laissent voir les rares informations distillées par le Conseil fédéral sur son nouveau paquet d'économies s'est confirmé lors de la présentation du projet : pour la troisième fois consécutive, les salariés sont priés de passer à la caisse pour assainir les finances de la Confédération. La présence d'un socialiste à la tête du Département des finances n'a rien changé au contenu du paquet d'économies; elle constitue par contre une difficulté supplémentaire pour la défense des intérêts des travailleurs.

La présence de Ritschard semble bien devoir empêcher non seulement la confrontation à propos de l'initiative socialiste sur les banques, mais place aussi les militants syndicaux de la fonction publique devant un nouvel obstacle dans leur lutte pour la réduction du temps de travail et contre le blocage du personnel. Car de nombreux travailleurs seront sensibles au couplet du "nous sommes tous dans le même bateau, serrons-nous la ceinture" lorsqu'il sera entonné par le ténor socialiste, appuyé par le chœur des directions du PSS et de l'USS.

Cette aide socialiste à la politique anti-ouvrière bourgeoise n'est pas fortuite. Elle est dans la logique de la politique de collaboration de classe des directions du PS et de l'USS, développée à tous les niveaux, des conseils communaux aux commissions d'entreprises.

A partir des conséquences financières de cette orientation, il faut lancer le débat sur l'ensemble de la politique de collaboration de classe.

Un des premiers points importants du paquet d'économies réside dans le transfert partiel des effets de cette politique aux cantons : diminution des subventions (360 millions), suppression des parts cantonales au revenu du droit de timbre (100 millions), réduction de la part des cantons à la régie des alcools (environ 140 millions). Cette politique financière paraît à première vue anodine pour les salariés. Or il n'en est rien : la réduction des subventions touchera avant tout les cantons économiquement faibles, qui sont en même temps les cantons dans lesquels le mouvement ouvrier est peu développé. Et les cantons tenteront de répondre à la réduction des subventions en augmentant les impôts, en recourant au blocage du personnel et en menant eux-mêmes une politique financière analogue à celle de la Confédération.

Dans les cantons aussi, les salariés passeront donc à la caisse.

Réduction des subventions pour le pain et l'assurance-maladie

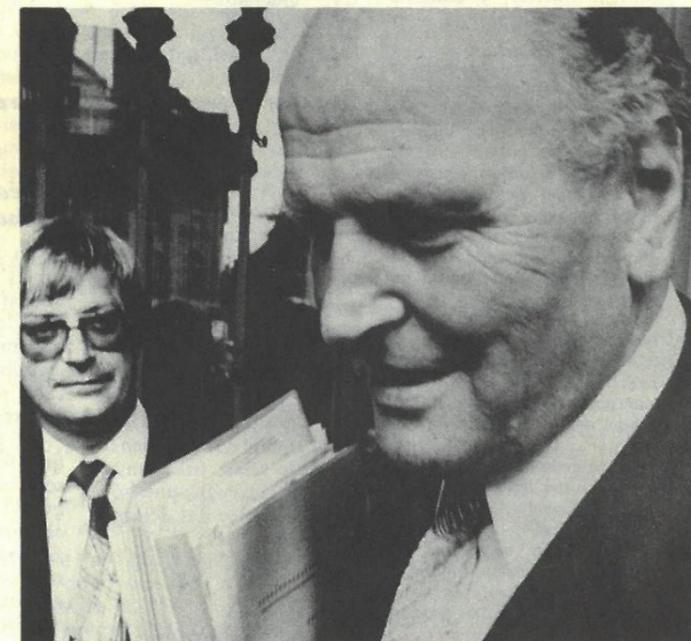
Le deuxième point important du paquet d'économies est une attaque directe pour les salariés. Le Conseil fédéral veut, par une modification de la Constitution, supprimer l'obligation qui lui était faite de subventionner le prix du pain. A travers l'augmentation du prix du pain qu'une telle mesure entraînera, il essaie d'aller chercher environ 100 millions de francs dans les poches des travailleurs.

La réduction de la subvention pour l'assurance-maladie représente un démontage social évident. Ainsi le Conseil fédéral espère-t-il pouvoir économiser 80 millions en 1981 et autant en 1982. Auparavant ces subventions avaient été réduites une première fois de 80 millions, et au printemps 1977 déjà de 160 millions. Nous en payons les conséquences par une augmentation des primes et de la franchise.

Le PS et l'USS à la remorque des bourgeois

La bourgeoisie est d'accord sur l'orientation générale du paquet d'économies : les finances fédérales

doivent être assainies principalement sur le dos des salariés. Et si d'autres sources de revenus doivent être créées, elles toucheront prioritairement les travailleurs et



Le PSS en tant que parti ouvrier va-t-il porter la responsabilité d'une attaque si dure contre tous les salariés ? Ritschard, lui, n'est pas gêné ! Après avoir fait passer le nucléaire, il récidive... avec le paquet d'épargne.

les employés, comme dans le cas de l'extension de l'impôt sur le chiffre d'affaires (ICHA).

La bourgeoisie récolte aujourd'hui les premiers fruits de "l'opération Ritschard", de la prise en charge du département des finances par un socialiste. La direction du PS, comme celle de l'Union syndicale (USS), ont déjà fait connaître leur acceptation de principe du paquet d'économies. Hubacher, président du PSS, a expressément appuyé l'augmentation du prix du pain. Le PS et l'USS soutiennent l'imposition prévue du trafic lourd et demandent une imposition des transactions bancaires afin de mieux faire passer cette politique d'économie auprès de leur propre base.

La lutte est engagée

Le Conseil fédéral a engagé la lutte. Il ne suffit absolument pas de réclamer des sucres supplémentaires (l'impôt sur les banques par exemple) comme le font les direc-

tions du PS et de l'USS. Nous devons préparer le mouvement ouvrier à s'opposer à l'ensemble de cette politique financière anti-ouvrière. Et cela à partir de trois thèmes :

* La suppression des subventions pour le pain demande une modification de la Constitution, et la votation populaire nécessaire est prévue pour le 30 novembre. Les syndicats et les partis ouvriers doivent, au-delà du simple rejet de ce projet, être gagnés à une campagne unitaire active. A la même date, on votera sur les réductions de la part des cantons au revenu du droit de timbre, et à la régie des alcools, qu'il faut également repousser.

* La réduction des subventions à l'assurance-maladie sera décidée dans le courant de l'année par le parlement, grâce à une modification de la loi. Il faut préparer le terrain pour une campagne référendaire unitaire, afin non seulement de récolter les signatures mais aussi de mener un travail d'explication sur la politique financière de la bourgeoisie.

* Au Palais fédéral on prépare fiévreusement l'extension et l'augmentation de l'impôt sur le chiffre d'affaires (ICHA). Dans les prochains mois, il faudra décider comment s'opposer à ce nouveau projet.

Renforcer les syndicats

Les comptes rendus de la presse bourgeoise, l'attitude des directions ouvrières traditionnelles provoquent la confusion et la démoralisation dans les rangs du mouvement ouvrier. Dans les entreprises et les syndicats, nous devons patiemment expliquer les points principaux de la politique financière de la bourgeoisie et être attentifs aux propositions de riposte qui partent des intérêts des travailleurs. Un renforcement numérique et politique des syndicats est aussi important, afin de pouvoir défendre au niveau des entreprises et de la branche le salaire réel et les prestations sociales.

We.

Que vont faire les syndicats genevois ?

Le 23 janvier dernier, les délégués du cartel syndical genevois USCG se réunissaient, suite à l'accord intervenu avec la VPOD pour la tenue d'une telle assemblée au sujet du "code de recyclage" des chômeurs¹⁾. Séance chargée, qui s'est achevée dans une certaine confusion.

Néanmoins, un premier acquis ressort de cette assemblée après les manoeuvres d'exclusion de l'automne dernier : l'assemblée des délégués, longtemps tenue pour "inutile" par la direction de l'USCG, s'est tenue, la VPOD y a défendu ses propositions, qui avaient été remises à tous les délégués à l'avance et celles-ci devront être prises en compte pour une modification ultérieure du code.

Les propositions de la VPOD

Ces propositions, résumées en huit points, portent sur un certain nombre de principes — d'ailleurs largement soutenus dans le mouvement ouvrier, y compris dans le PSG et le PdT — et sont les suivantes :

1. Reconnaissance du droit de tous les travailleurs, chômeurs ou non, d'entreprendre une nouvelle formation ou un perfectionnement professionnel de leur choix (conformément à l'initiative des syndicats acceptée par le peuple en 1978).
2. Abolition de toutes les discriminations (nationalité, canton d'origine, permis de travail ou critère d'âge) entre les travailleurs occupés dans le canton, quant à leur droit au recyclage.
3. Respect absolu du droit de tous les travailleurs de choisir leur activité professionnelle, en dehors de toute contrainte étatique.
4. Reconnaissance du temps de formation des travailleurs qui se recyclent comme temps de travail, donc payé.
5. Suppression de toutes les mesures de répression prévues contre les travailleurs en fonction du déroulement du recyclage (celui-ci étant volontaire).
6. Application stricte du principe de l'orientation professionnelle : facultative et gratuite.

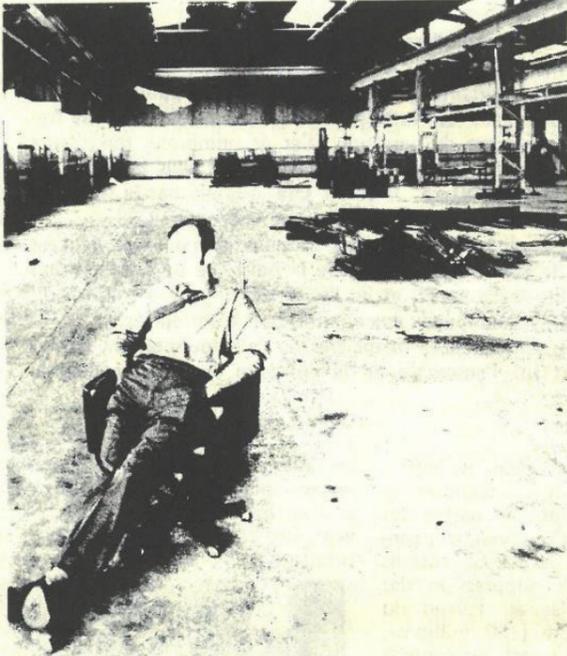
Les intéressés s'adresseront librement au Service d'orientation, sans menace de sanction à la clé.

Respect absolu du caractère confidentiel des entretiens avec les conseillers d'orientation.

7. Reconnaissance formelle de la garantie du revenu et de la non-déqualification des travailleurs.

8. Coût de la nouvelle formation ou du perfectionnement professionnel à la charge des patrons (par une taxe sur la masse salariale comme le demande l'initiative des syndicats).

Néanmoins, les décisions étant repoussées en fin de réunion, qui se termina fort tard, aucun vote n'a eu lieu sur ces propositions en tant que telles. Une partie des délégués, en particulier du côté des secrétaires FTMH, s'opposait en effet à ces principes, défendant même le maintien de discriminations envers les immigrés et le contrôle des chômeurs



A chacun un poste de travail dans sa profession, sans salaire au rabais.

contre les "abus". Devant cette opposition, la présidence, en fin de séance, choisit le compromis : une forte tendance s'étant exprimée contre le caractère insuffisant, voire dangereux du "code", il a été décidé de discuter de modifications dans le comité USCG, avec les propositions de la VPOD et sur la base de l'expérience, d'ici juin 1980. Si aucun accord n'intervenait, une nouvelle assemblée des délégués serait convoquée.

Qui empoisonne l'atmosphère ?

Le numéro de février de "Syndicats Libres", journal genevois distribué à tous les syndiqués du cartel mais qui est publié en fait (quand y aura-t-il un organe représentatif du cartel ?) par les secrétaires FTMH, principalement Pierre Schmid, donne cependant un compte rendu bien différent ! Il affirme que "chacun a pu ainsi constater que les critiques de la VPOD étaient avant tout basées sur une énorme confusion" et que celles-ci ont été clairement refusées au profit de l'appui au "code de recyclage" ! Le compromis de dernière minute fait par la direction de l'USCG risque donc d'être encore remis en cause par ceux qui, au fond, ne sont pas prêts à reconnaître les critiques largement exprimées dans le mouvement syndical à ce code.

joncturelles. Une nouvelle fois, la droite et un certain patronat ne raisonnent qu'à court terme". Pierre Schmid démenti... par Pierre Schmid ! Qui donc réfléchit à court terme, comme "une certaine droite", dans ses critiques de la VPOD ?

Appliquer l'initiative syndicale !

L'affaire est d'autant plus grave que le code de recyclage, outre son caractère discriminatoire, compte un budget d'environ 250 000.-fr. par an pour ces recyclages, alors que l'application de l'initiative syndicale dégageait un fonds d'environ 5 à 10 millions minimum, disponible pour tous (art. 54 de la loi d'application) !

Dès lors, pour nous, le "code" ne doit, de toute façon être envisagé que

VPOD-FRIBOURG : OUI à une initiative sur la formation professionnelle

"Il faut que soit garanti le droit d'effectuer un apprentissage professionnel correspondant au choix, aux goûts et aux aspirations des candidats. Les cantons doivent être tenus d'installer des ateliers publics d'apprentissage dans tous les endroits où l'économie privée ne couvre pas suffisamment ces besoins aussi bien sur le plan qualitatif que sur le plan quantitatif."

Cette phrase est extraite des directives votées l'été dernier par le congrès de la VPOD. Même si le problème de la formation ne se pose pas avec autant d'acuité dans la fonction publique,

la VPOD se solidarise avec les autres syndicats du secteur privé. Les membres de la section de Fribourg, réunis en assemblée générale le 23 février, l'ont bien compris. Ils ont accepté une proposition demandant aux autorités fédératives de se prononcer en faveur d'une initiative du mouvement ouvrier sur la formation professionnelle, dont la base de discussion est le projet de la LMR. Ils ont également accepté, au cas où une telle initiative serait lancée, de participer à la récolte des signatures à Fribourg.

corr. Fribourg

comme une mesure provisoire en attendant l'application de l'initiative syndicale (dès 1981). La critique faite par Syndicats Libres à la VPOD va dans le sens contraire. Si une telle politique était suivie, de maigres mesures discriminatoires seraient à disposition des chômeurs pendant que le fonds de l'initiative syndicale resterait inutilisé, "faute de demandes". On ne pourrait

mieux préparer le torpillage de l'initiative syndicale. Il faudra d'autant plus que l'USCG refuse clairement une telle division des tâches et s'engage à fond pour l'application de sa propre initiative !

rivière, 26 février 1980

1) cf. nos articles dans la brèche nos 219, 220, 221/222, 224.
2) cf. présentation de cette loi dans la brèche no 224.

CHAMP-DOLLON :

prison modèle et vieille méthode

Pour établir son rapport sur l'année 1979, la Commission des visiteurs officiels des prisons a dû se pencher sur les causes du mal mystérieux dont est atteinte la prison genevoise de Champ-Dollon, qui vient de faire sa huitième victime. Huitième suicide réussi en 36 mois de mise en service !

Pour ces visiteurs officiels, il s'agit des "maladies de jeunesse de Champ-Dollon, qui, loin de prendre le chemin de la convalescence, ont au contraire passé par une phase aiguë culminant, au moment des fêtes de Pentecôte 1979, avec le suicide d'une jeune femme et une manifestation de déte-

nus". Mais ils précisent leur diagnostic : 1) il ne s'agit pas d'une épidémie puisque le mal est circonscrit à Champ-Dollon; 2) l'agent du mal a pu être mis en évidence : ce n'est autre que Hentsch, le directeur, qui n'a pas su se montrer à la hauteur de ses fonctions de grand geôlier : absences trop nombreuses pour des raisons militaires (il faut choisir, lui conseille-t-on !), absence de dialogue avec les détenus, répression trop impersonnelle... C'est clair : que Hentsch démissionne, et Champ-Dollon pourra enfin devenir une prison-modèle.

Comme on le voit, la guillotine n'est pas mise au rancart, même dans les prisons-modèles : en faisant tomber spectaculairement la tête de Hentsch, transformé pour l'occasion en "maladie de jeunesse", les autorités peuvent espérer laisser dans l'ombre l'origine réelle des suicides : l'isolement, torture psychologique qui vise à anéantir la capacité de résistance chez les détenus; la détention provisoire qui fait de jeunes toxicomanes — qui représentent entre 50 et 75 o/o des détenus — les cobayes du nouveau principe carcéral. Les résultats des travaux de ces très officiels visiteurs ont de quoi réjouir une personne tout au moins : Guy Fontanet, chef du Département de Justice et Police, car si ses sbires sont condamnés, ses méthodes, elles, restent.

Denfert, 25. 2. 1980



Champ-Dollon : le directeur change, mais l'univers carcéral, lui, reste.

IMPRIMERIE:

une manifestation syndicale qui doit appuyer les revendications pour la convention collective

Le Comité Central du syndicat du livre et du papier (SLP) a appelé tous ses hommes (femmes) de confiance et tous les syndicalistes actifs à une assemblée sur le plan suisse pour le premier mars. A cette occasion, il veut montrer la détermination des syndiqué(e)s à maintenir fermement les revendications centrales qu'ils ont mises en avant dans les négociations contractuelles et qui rencontrent une forte résistance du patronat. Ces revendications sont : le droit au recyclage, la sécurité de l'emploi, l'extension des droits syndicaux dans l'entreprise, le 13ème mois, la

Quelques résistances patronales se dessinent en pointillé, qui se manifestent au compte-goutte et de manière subtile en s'efforçant d'éliminer la force de conviction du syndicat". En clair cela signifie que le patronat n'est pas prêt à faire des concessions sur les revendications centrales présentées.

Donc, après la moitié des quatre rondes de négociations prévues, la ligne de front patronale se marque très clairement :

- * maintien de l'obligation de la paix du travail absolue dans la convention;
- * durée d'application prolongée pour la prochaine convention.

de leur politique de confrontation dure et de certaines de leurs défaites comme l'introduction de la semaine de 40 heures. Elle est aussi le résultat d'un renforcement du syndicat dans les grandes entreprises. En cherchant à démoraliser les fonctionnaires du SLP par des négociations qui traînent en longueur, le patronat cherche en fait avant tout à mettre un frein à la construction des syndicats dans les entreprises mêmes. Car au moment où, sur le plan des négociations, les discussions entre "partenaires" se sont engagées, comme l'affirme d'ailleurs le président du SLP, Gerster, quelque chose

de négociation syndicale. Les exemples cités d'actions syndicales — et d'autres expériences encore — doivent être propagées à cette assemblée, car c'est sur eux que peuvent s'appuyer des mobilisations plus larges. De telles actions montrent aussi à tous les syndiqué(e)s que lors d'une votation générale sur le contrat — si le résultat des négociations est mauvais — l'alternative n'est pas "accepter le résultat médiocre ou rien" mais qu'une action syndicale solidaire est aujourd'hui possible et que le syndicat en est l'instrument approprié.

R. R.

La lutte pour la semaine de 30 heures

La crise économique internationale a provoqué en Suède une augmentation importante du chômage qui touche particulièrement les femmes, les immigrés et les jeunes. C'est dans ce contexte que les femmes sont à l'avant-poste du combat pour la diminution du temps de travail.

"La meilleure garantie pour l'avenir"

En 1972 déjà la Ligue des femmes social-démocrates a fait sienne la revendication de la semaine de 30 heures. Elle la considère comme une exigence qui fait partie de sa politique de la famille : "Nous concevons un avenir avec un système de crèches et de garderies d'enfants où il serait possible pour toutes les femmes de concilier l'éducation de nos enfants avec la sécurité de notre propre place de travail. C'est la garantie la meilleure pour l'avenir". Le parti social-démocrate a inclus, dans son programme en 1975, cette revendication des 30 heures et la centrale syndicale (LO) a constitué une commission pour étudier la question. Mais, lors de leur congrès national de 1978, les femmes social-démocrates ont pu constater que cette revendication était restée lettre morte. Le gouvernement de coalition bourgeoise avait certes reconnu le droit à la semaine de 30 heures pour les familles qui ont des enfants, mais avec la diminution de salaire qui correspond.

La Ligue des femmes social-démocrates s'est alors adressée à son parti ainsi qu'à la centrale syndicale pour demander une discussion pour mettre sur pied un plan réel de réalisation de cette revendication. Le vice-président de LO (centrale syndicale), Westerberg, a répondu qu'une telle diminution du temps de travail n'était possible que s'il y avait une augmentation parallèle de la productivité et le parti social-démocrate d'Olof Palme souligna qu'une réduction si radicale du temps de travail était impossible sans diminution de salaire. Ainsi la direction syndicale comme le parti socialiste acceptent, dans leur argumentation, une logique qui se subordonne totalement aux besoins de l'économie capitaliste, en contradiction avec les besoins des salarié(e)s.

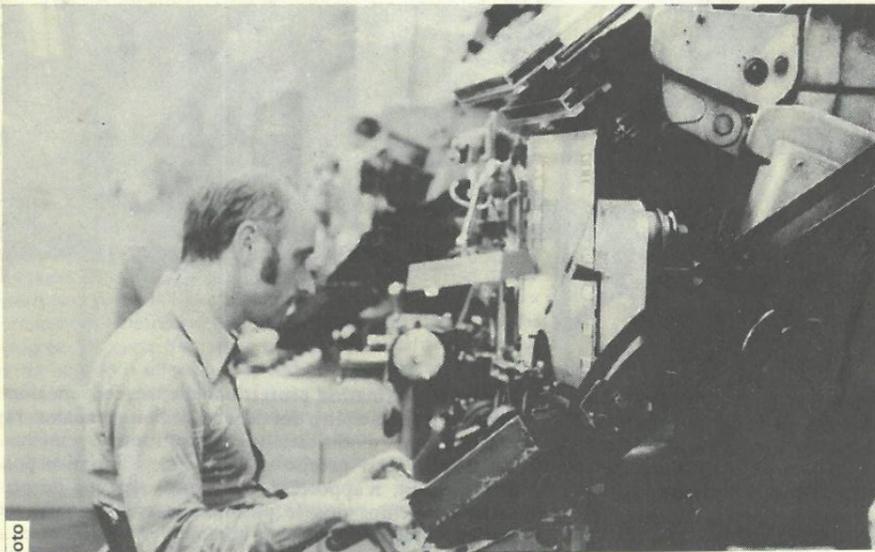
En Suède la réduction par étape du temps de travail de 48 à 40 heures entre 1959 et 1974 a pu être obtenue sans diminution du salaire réel. Mais elle n'a ni amené une augmentation du niveau de l'emploi ni conduit à surmonter les discriminations et les désavantages dont sont victimes les femmes sur le marché du travail ni enfin provoqué une activation politique et syndicale plus forte des travailleurs. Car cette réduction par à coup de la durée hebdomadaire du travail a laissé le terrain au patronat pour rattraper les "pertes" qu'il subissait à travers une rationalisation plus poussée, une augmentation des rythmes de travail et finalement par des licenciements. Voilà pourquoi imposer la semaine de 30 heures aujourd'hui impliquerait une mobilisation massive de la classe ouvrière, ce à quoi se refusent la direction de LO et celle du parti social-démocrate.

Le "paradis" suédois, bien verrouillé...

16 o/o des femmes mariées avaient en emploi en 1960 en Suède. En 1970 ce pourcentage était de 57 o/o. La majorité des femmes salariées travaillent dans l'administration, les services sociaux, une petite partie dans l'industrie. L'augmentation du nombre de femmes salariées a constitué un des fondements de la radicalisation ouvrière et féministe dans les années 70 et explique les progrès sociaux réels qu'ont obtenu les femmes suédoises, comme par exemple la libéralisation de l'avortement.

Mais la "belle époque" du boom économique est révolue, et le nombre de femmes qui ont un emploi à temps complet diminue à nouveau. En Suède même des voix de plus en plus nombreuses se font entendre pour exiger un emploi prioritairement pour les hommes, de préférence aux femmes. Un certain nombre de programmes de formation professionnelle de l'Office national du travail suédois n'acceptent déjà plus les femmes. Cela tend évidemment à diviser fortement la classe ouvrière. La crise capitaliste menace ainsi toujours plus le droit à l'emploi pour les femmes, leur indépendance économique et sociale et remet en cause les progrès effectués dans l'égalité entre hommes et femmes et acquis ces dernières années. Ce droit à l'emploi pour toutes les femmes ne peut être défendu réellement que dans la lutte pour la sécurité de l'emploi pour tous, hommes et femmes. Et de ce point de vue, sans aucun doute, la revendication centrale est celle de la réduction de l'horaire de travail sans diminution de salaire afin de répartir le travail à disposition entre tous ceux et toutes celles qui cherchent un emploi.

Gunilla Skeppner / Kia Mattson



Interfoto

un métier qualifié qui tend à disparaître à cause des nouvelles technologies. Comment éviter un affaiblissement du syndicat ? Quelles revendications introduire dans la convention ?

protection de la maternité, l'intégration des apprentis à la convention, et la signature d'une clause de paix du travail relative.

Des discussions entre "partenaires sociaux" qui s'éternisent ?

Deux rondes de négociations ont déjà eu lieu entre l'Association suisse des arts graphiques (ASAG) et le SLP à propos du renouvellement de la convention collective qui arrive à échéance le 30 avril. La tactique patronale est d'éviter une confrontation frontale, comme précédemment avec le syndicat. (A l'époque les patrons avaient renvoyé la délégation syndicale qui négociait le contrat pour lui faire abandonner le cahier de revendications jugées "irréalistes" et mis sur pied une liste de revendications patronales avec pour seul objectif d'attaquer massivement les acquis conventionnels.) Le journal du SLP décrit de manière diplomatique la conception patronale de la négociation : "Ce qui commençait à être perceptible lors de la première ronde de négociations s'est uniquement confirmé à Olten.

Les patrons argumentent sur ces deux questions de la manière suivante : il est nécessaire, pour eux, de pouvoir faire des plans sur le long terme et cela implique des relations sociales sans nuage aucun... afin de planifier les rationalisations ou la diminution du personnel. Bien entendu ils ne soufflent mot de ces deux derniers objectifs. Le SLP, de son côté, cherche à signer une convention d'une durée de deux ans pour pouvoir agir en commun, en 1982, avec les lithographes dont le contrat jusqu'à aujourd'hui est toujours arrivé à échéance pendant la durée du contrat des typographes. De plus le syndicat ne veut pas se lier les mains dans une période d'innovations techniques accélérées en signant une convention pour une trop longue durée et en souscrivant à l'obligation de la paix du travail absolue. D'autant plus que tous les effets de cette révolution technologique sur les conditions de travail, sur les emplois ne peuvent pas encore être entièrement prévus.

La ligne "souple" des patrons durant ces négociations n'est pas uniquement le fruit de la leçon qu'ils ont tirée

est en train de bouger dans les entreprises.

"L'assemblée nationale" — un tournant dans la politique syndicale pour la convention collective ?

A Zurich, dans la grande imprimerie du Tages Anzeiger, les correcteurs ont obtenu des premiers succès qui peuvent avoir des effets directs sur les revendications pour la convention : la lecture de correction sur écran sera abolie. Cela n'est pas le résultat de la force de persuasion dans une assemblée d'orateurs, mais le fait que ces correcteurs étaient prêts à agir solidairement si nécessaire. Et la direction de l'entreprise a craint que cette détermination ne fasse tâche d'huile : elle a cédé immédiatement. Un autre exemple de politique syndicale dans l'entreprise est la satisfaction immédiate de la revendication des clavistes de la Neue Zürcher Zeitung qui demandaient à être soumis à la convention. L'assemblée nationale appelée par le CC du SLP ne doit donc pas se limiter à un renforcement "moral" de la délégation

Dernière minute

Lors de la dernière ronde de négociations sur la convention collective, l'association patronale s'est montrée prête à faire quelques concessions sur des revendications secondaires dont une partie, d'ailleurs, sont déjà appliquées dans les grandes entreprises de l'imprimerie comme le 13ème mois, les 4 semaines de vacances et le salaire minimum. Mais sur les questions centrales pour la construction du syndicat et pour son renforcement dans une période de bouleversement technique, comme la durée du contrat, la clause de paix du travail absolue, l'élargissement du contrat aux nouvelles couches de travailleurs de l'imprimerie, les patrons n'entendent pas céder. Au contraire, ils cherchent même à introduire une nouvelle grille de salaires qui amènerait des divisions supplémentaires. Cette proposition patronale implique une baisse tendancielle des salaires pour tous les salariés non-qualifiés, couches de travailleurs qui augmentent massivement vu les modifications technologiques. Il s'agit d'une véritable attaque par rapport à la situation actuelle et d'un projet qui s'oppose frontalement à l'unification des conditions salariales dans la branche à laquelle veut tendre le SLP entre les travailleurs qui sont formés professionnellement et ceux/celles qui ont reçu une formation spécialisée ou même qui n'en ont aucune. Ainsi par exemple pour ceux/celles qui sont à la composition, à l'expédition ou dans l'administration, cette nouvelle grille impliquerait un recul important. En accentuant ainsi les divisions, l'association patronale veut bien entendu et avant tout à long terme affaiblir les rangs syndicaux d'autant que la catégorie des travailleurs professionnels se réduit de plus en plus.

Egalité des droits sans droit à l'égalité ?

Depuis longtemps, l'initiative pour l'égalité des droits entre l'homme et la femme cheminait dans le labyrinthe de la procédure préparatoire. Le Conseil fédéral a maintenant abattu sa carte. Il propose un contre-projet à l'initiative populaire.

Cette initiative veut inscrire l'égalité des droits entre l'homme et la femme dans un paragraphe constitutionnel. Elle postule un droit de la femme à un traitement égal dans la famille, l'éducation, l'emploi et le salaire (cf la brèche no 220, 24. 11. 1979).

Dans son message, le Conseil fédéral prend position face à cette initiative. Il ne peut éviter de mentionner le bien-fondé de cette initiative. La discrimination de la femme dans les différents domaines est évidente et les normes juridiques suisses actuelles se situent clairement loin derrière le niveau international.

REJET DE L'INITIATIVE

Ce qui n'empêche pas ce même Conseil fédéral de rejeter l'initiative et de présenter son propre contre-projet. Pour deux raisons, selon son message :

* L'initiative postule clairement un droit à un traitement égal. Ce qui permettrait à une femme de porter plainte devant les tribunaux contre une discrimination précise. Cela, le Conseil fédéral le refuse, sous prétexte que les tribunaux ne pourraient pas prendre position dans des cas tout-à-fait concrets. Cela "contraindrait finalement le juge à faire oeuvre de législateur et à porter des jugements de valeur à caractère surtout politique"¹⁾. Ce qui, en bon français veut dire : mais où irions-nous, si l'on pouvait déposer plainte contre chaque discrimination, et si ces discriminations deviennent ainsi politiques !

* La deuxième raison du rejet réside, pour le Conseil fédéral, dans la disposition transitoire de l'initiative. Elle demande que les mesures d'application nécessaires soient instituées dans un délai de cinq ans. Déjà lors de la procédure de consultation, de nombreux partis bourgeois s'en étaient offusqués, sans que personne n'ait pu démontrer que cette disposition était irréalisable. Le message précise : "Il ne faut pas être pressé par le temps lors de la recherche d'une solution appropriée et à même de satisfaire la majorité. Sinon ce serait restreindre la valeur à attribuer à la procédure législative, et cette procédure ne pourrait plus, ou que dans une mesure restreinte, avoir des effets de légitimation et d'intégration"²⁾.

Autrement dit : jusqu'à ce qu'un projet soit subtilement rédigé, envoyé en consultation, passé à la moulinette des commissions parlementaires, cela dure plus de cinq ans, si la majorité des participants n'est pas pressée. Que les femmes qui subissent une discrimination soient, elles, pressées, le message du Conseil fédéral n'en souffle mot.

Ce texte caractérise en outre la disposition de transition de "manifestation de méfiance" injustifiée à l'encontre des organes législatifs. "Ainsi, on soupçonnerait les organes législatifs d'être disposés à violer la Constitution"³⁾.

C'est vrai, et cette méfiance est tout sauf injustifiée. N'y a-t-il pas, par exemple, depuis les années 40, dans le paragraphe 34 de la Constitution, l'introduction de l'assurance-maternité ? Cette assurance n'existe toujours pas...

Ces deux motifs sont donc à l'origine du rejet du Conseil fédéral. Mais comme il n'est plus possible d'éviter certains progrès dans la législation et qu'il faut bien couper l'herbe sous les pieds de l'initiative, l'exécutif a préparé son contre-projet.

LE CONTRE-PROJET

Le texte du contre-projet postule aussi expressément l'égalité de traitement entre l'homme et la femme. Mais au lieu de garantir un droit individuel à un traitement égal, le contre-projet ne fait qu'obliger le législateur à oeuvrer pour une égalité entre l'homme et la femme. Un délai pour la modification des lois n'est pas fixé.

Le projet de loi tire donc la conséquence logique des critiques de l'initiative et se réduit comme une peau de chagrin. Sur un point cependant, le Conseil fédéral ne pouvait plus biaiser : une prétention légale individuelle à un salaire égal est concédée dans le contre-projet (comme dans l'initiative) et cela non seulement pour les fonctionnaires, mais aussi pour les salarié(e)s du secteur privé. Pourtant la manière dont un tel droit pourra être juridiquement appliqué n'est pas du tout claire.

Pourquoi cette prétention est-elle accordée en matière de salaire, mais pas dans le domaine de l'éducation, de la famille et de l'emploi ? Parce que le traitement égal pour les femmes en matière de salaire est clairement quantifiable et qu'il ne provoquerait pas de surcharge pour les tribunaux, dit le message. Mais la raison principale de cette concession vient d'ailleurs, semble-t-il du fait que le Conseil



fédéral aurait dû depuis longtemps entreprendre quelque chose contre les inégalités salariales, la législation suisse étant à ce propos totalement anachronique dans le cadre européen. De plus l'adoption du salaire égal, c'est la carotte du Conseil fédéral pour obtenir le retrait de l'initiative.

QUELLES PERSPECTIVES ?

Le contre-projet obéit à la volonté des partis bourgeois et de presque tous les gouvernements cantonaux. Le comité d'initiative, composé de femmes des partis bourgeois et de la gauche, est maintenant soumis à une pression massive pour qu'il retire son initiative. Car si le Parlement maintient un contre-projet, cela signifie à coup sûr la défaite des deux propositions (initiative et contre-projet) à cause du mode de scrutin non-démocratique qui oppose le projet au contre-projet. Pour le moment toutefois, le comité d'initiative attend encore les résultats des débats parlementaires. Car il n'est même pas sûr que, par exemple, le droit au salaire égal passe la rampe des discussions parlementaires. Car déjà les Associations patronales se sont prononcées contre ce passage du contre-projet. Leur argumentation est extrêmement révélatrice :

"Dans la pratique économique, les femmes n'occupent pas, en général, exactement les mêmes postes de travail — ou des postes de même valeur —, même s'ils ressemblent à ceux des hommes ou se situent dans la même chaîne de production. A l'avenir, il faudra donc décrire et différencier plus précisément les postes de travail afin de faire clairement apparaître que le travail féminin n'est justement pas un travail masculin.

En outre, le postulat idéologique de l'égalité n'est pas, en ce qui concerne les salaires, de mise, puisque les hommes aussi — pour toute une série de raisons — ne connaissent pas entre eux d'égalité salariale. Aussi longtemps que les hommes n'auront pas de traitements égaux — parce que vraisemblablement ils ne travaillent pas de manière 'équivalente' ou ne produisent d'équivalences —, il ne peut objectivement être question d'une synchronisation salariale, matérielle et formelle entre les sexes. Car il subsiste des différences de capacité et d'exigences, qu'aucune règle constitutionnelle ne pourra faire disparaître."⁴⁾

Cette franche argumentation patronale montre le genre de discussions intéressantes qui pourront être menées autour des droits égaux. Non seulement sur les discriminations de la femme dans l'exercice de sa profession, dans l'éducation, la famille, etc. La question de l'égalité salariale, de la position de la femme sur le marché du travail, et

donc de la formation professionnelle, se trouvera alors sans aucun doute au centre des débats. Et l'on verra alors rapidement qu'une modification constitutionnelle, même sous une forme aussi précise que celle de l'initiative pour les droits égaux, n'apporte à elle seule que peu de progrès. Aussi longtemps que le patronat n'est pas confronté, en matière salariale, avec des hommes et des femmes actifs syndicalement, aussi longtemps que les patrons disposent d'un monopole sur la formation professionnelle, des modifications de la Constitution n'introduiront que peu de changements réels.

Nous soutenons cependant naturellement cette initiative. Mais — compte tenu de la navette qui va se dérouler entre les différentes instances parlementaires, pour des finesses juridiques — nous n'allons pas, dans notre activité sur le thème des discriminations des femmes, nous orienter vers un débat autour d'un texte précis. Nous voulons beaucoup plus montrer où se trouvent les discriminations et comment améliorer le rapport de forces pour éliminer ces discriminations.

Cela est d'autant plus important qu'on ne peut vraiment attendre du comité d'initiative qu'il mène une campagne conséquente et radicale contre les discriminations. Il est composé majoritairement de femmes d'organisations bourgeoises; plusieurs d'entre elles participèrent directement à la préparation du contre-projet. Après la publication de ce dernier, le comité d'initiative a formé une communauté de travail, avec des représentantes d'organisations féminines dont certaines s'opposent ouvertement à l'initiative. Cette communauté de travail demanda aux parlementaires d'inscrire dans la Constitution les "principes d'une égalité juridique", ouvrant ainsi la voie au retrait de l'initiative, avant même que les discussions parlementaires aient commencé. Malheureusement, les commissions femmes du PS, des POCH, de l'USS ainsi que l'OFRA sont représentées dans cette communauté de travail. N'ont-elles rien appris de l'unité d'action positive autour de l'initiative maternité ? Le thème des droits égaux fournira donc encore matière à d'importants débats ces prochains temps : nous y contribuerons aussi, évidemment.

Mke

NOTES

- 1) Message du Conseil fédéral sur l'initiative populaire "pour l'égalité des droits entre hommes et femmes", Feuille fédérale du 22. 1. 1980, page 137.
- 2) Message... (idem), page 141.
- 3) Message... (idem), page 141.
- 4) Arbeitgeber-Zeitung, 24. 1. 1980.

SALAIRES DE FEMMES, ÇA SUFFIT !

La question de L'ÉGALITÉ DES SALAIRES se trouve au cœur du débat sur l'égalité des droits entre hommes et femmes.

Pour les organisations ouvrières, politiques et syndicales, le principe d'un "salaire égal pour un travail égal ou de valeur égale" occupe une place de plus en plus importante dans leurs revendications. Son actualité tient à la place objective jouée par les femmes sur le marché du travail, mais surtout à leur activation récente dans les luttes féministes, syndicales et politiques, véritable moteur de cette évolution.

Pour les opposants, rangés aux côtés des associations patronales, l'exigence de salaires égaux provoque un accès de fièvre : "Irréaliste, irréalisable... atteinte à la liberté individuelle, à la liberté d'opinion... et même à la liberté de commerce et d'industrie", telles sont les réactions du patronat et de son Etat.

Exiger l'égalité des salaires entre hommes et femmes pour un travail de valeur égale, une extravagance ? La violente opposition patronale montre que la bourgeoisie n'est pas prête à mettre en cause les profits qu'elle tire des inégalités sur le marché du travail. Elle met brutalement en évidence le degré de surexploitation qu'un million de femmes salariées subit quotidiennement en Suisse !

DES SALAIRES SPECIFIQUES POUR DES TRAVAUX SPECIFIQUEMENT FEMININS ?

L'explication habituelle réduit le salariat féminin à ses spécificités. Spécifique, le salaire des femmes le serait à cause de la double journée, travail domestique en plus de l'emploi salarié. Spécifique parce que discontinu : il dépend des étapes de la vie d'une femme, de son état civil et de ses maternités, enfin il varie surtout au gré de la conjoncture économique. Spécifique comme le serait aussi le travail des immigrés. Or cette démarche courante conduit à la recherche de solutions elles aussi spécifiques, adaptées à telle ou telle catégorie de travailleurs/euses et qui se réduisent à des améliorations quantitatives. Des aménagements du temps de travail, comme les horaires partiels, sont le type même de solutions conciliant les tâches domestiques et l'activité professionnelle, réservées — voire imposées — aux seules femmes, vu les carences en infrastructures sociales. Il s'agit donc de remettre en cause les fondements des inégalités et non seulement leurs manifestations les plus criantes, telles les différences salariales. Le travail salarié des femmes fait partie intégrante de la structure du capitalisme. Ce n'est pas une donnée annexe. Le travail et les salaires — féminins ou masculins, des Suisses ou des immigrés — ne peuvent



photo la brèche

être compris qu'en lien avec la recherche effrénée du profit. Le patronat assoit son pouvoir en exploitant la division sexuelle du travail sur le marché du travail et dans la famille.

MAIN-D'OEUVRE, MASCULINE OU FEMININE, QUELLE REPARTITION ?

Dans le rapport de la commission fédérale féminine sur la situation de la femme en Suisse (novembre 1979), quatre données montrent comment s'opère la répartition de la main-d'oeuvre dans l'économie helvétique.

1) Plus de la moitié de la main-d'oeuvre féminine travaille dans le secteur tertiaire.

Ainsi une travailleuse sur deux occupe un emploi dans les bureaux, le commerce, l'hôtellerie ou les services de la santé et l'enseignement. Elle y perpétue le rôle qui lui est traditionnellement dévolu : les tâches maternelles et domestiques. Les métiers dits "féminins" utilisent ces mêmes compétences, mais sans qu'elles ne soient reconnues comme telles. La tendance actuelle renforce encore cet état de fait : les principales hausses d'offres d'emplois féminins sont enregistrées dans les secteurs des banques, de la santé et des assurances.

2) Quant aux femmes employées directement à la production,

elles le sont principalement dans l'industrie du tabac, du textile-vêtements et de l'horlogerie. Ce sont des branches où les tâches productives exigent des qualités peu valorisées sur le marché du travail (la dextérité et la minutie) par opposition à la force par exemple qui est une valeur reconnue. Le système des cadences y est particulièrement développé et la résistance nerveuse fortement mise à l'épreuve.

Ces trois secteurs ont subi les baisses d'emplois les plus fortes de l'économie suisse entre 1973 et 1978. Les licenciements y ont affecté plus durement les femmes que les hommes.

3) Avec la crise, les femmes et les immigrés ont été les plus touchés. Une nouvelle extension de la demande de main-d'oeuvre s'est développée depuis 1976/77 aux deux extrémités du marché du travail; pour les postes à haut et à très bas niveau de qualification. Dans cette seconde catégorie, il s'agit en général de repourvoir des emplois précédemment occupés par des immigrés, travaux souvent pénibles, mal payés et ne requérant aucune formation. Et c'est aux femmes que ces postes sont actuellement le plus facilement attribués : par exemple, la manutention dans les entreprises, rendue plus accessible aux femmes vu l'utilisation de machines pour soulever ou transporter les marchandises.

4) Une importante mutation dans l'emploi féminin s'amorce avec la rationalisation dans l'industrie et l'introduction de l'informatique dans les emplois de bureau. Le développement de l'électronique dans l'horlogerie par exemple crée des milliers de postes au binoculaire qui n'exigent que quelques heures de "formation" et qui sont tous occupés par des femmes. De même, le travail de dactylographie et de comptabilité sur écran nécessite de moins en moins de qualification. Ces nouvelles techniques se répandent et seront systématiquement utilisées à tous les guichets de PTT, CFF, assurances... dans la décennie en cours.

Ainsi pour les ouvrières au binoculaire comme pour les employées de bureau, la rationalisation entraîne une division accrue du travail et une parcellisation des tâches qui rendent leur travail de plus en plus aliénant. Une "adaptabilité" maximale devient l'exigence prioritaire pour ces travaux non qualifiés, toujours plus répétitifs et monotones. En même temps, plus fatigants et plus "stressants", ces postes sont soumis à un contrôle accru, contrôle de la discipline plutôt que de la qualité et bien entendu effectué par un encadrement masculin. Cette division du travail atteint concrètement une des formes les plus profondes de l'oppression sexiste des femmes.

En outre, les conséquences physiques et psychiques de ce type d'emplois dégradent la santé des travailleuses. Elles sont tout aussi graves que les méfaits "classiques" du travail à la chaîne. Des troubles irréversibles de la vue atteignent rapidement les ouvrières aux yeux rivés au binoculaire ou à l'écran, de même que les dactylos qui voient défiler des chiffres phosphorescents à longueur de journées sur l'écran. Malaises de toutes sortes, migraines, nausées font partie de la vie quotidienne d'un grand nombre de femmes soumises à un "stress" accru.

C'est dans cette structure de l'emploi imposée aux femmes, à des postes peu ou non qualifiés, qu'intervient l'explication essentielle des différences salariales et non le contraire.

A TRAVAIL EGAL, SALAIRE EGAL... OUI, MAIS

La thèse bourgeoise des salaires selon les compétences et les besoins ne tient pas. A preuve, les différences salariales qui existent à l'embauche entre femmes et hommes non qualifiés. Que les femmes acceptent, pour des raisons complexes (tenant entre autres à la tradition, mais aussi parce qu'elles n'ont pas le choix), des salaires inférieurs à ceux des hommes ne signifie pas que leurs compétences ou leurs besoins soient moindres. Ce n'est là qu'une manœuvre pour faire accepter la notion de salaires d'appoint, de salaires de misère pour toutes les femmes, et en même temps pour justifier que la vraie place des femmes est au foyer.

Mais la revendication, à travail égal, salaire égal, pour juste qu'elle soit, reste insuffisante. En effet, en raison même de la structure des emplois, réglés selon les besoins capitalistes en qualifications échelonnées et hiérarchisées, les femmes n'ont généralement dans les faits pas un travail égal à celui des hommes. Ainsi dans le textile, la production de composants électroniques, les services ou l'administration, là où la main-d'oeuvre est majoritairement féminine, les tâches peu ou non qualifiées dominent. C'est de toute évidence la nécessité d'affecter une force de travail à des tâches ne demandant pas de qualification qui explique le recours accru au personnel féminin dans des postes tels le bobinage ou la soudure de modules électroniques.

Il ressort du reste clairement du rapport de la commission fédérale féminine que les femmes, contrairement aux hommes, ne se répartissent de loin pas dans toutes les catégories socio-professionnelles, dans tous les secteurs d'activité, dans tous les types de formation. Et, si la main-d'oeuvre féminine reste massivement sous-qualifiée, ce n'est pas parce que les femmes seraient moins douées que les hommes, les résultats des premières années de scolarité prouvent le contraire. Ce sont les structures de la formation et de l'emploi qui font barrière, les différences de salaires ne rendent compte que de l'aspect superficiel des discriminations. On ne peut donc remettre efficacement en cause l'inégalité des salaires sans s'attaquer à la sélection sexiste dans l'éducation et la formation professionnelle des filles et aux discriminations à l'embauche des femmes dans la majeure partie des secteurs professionnels.

Dès lors il faut souligner que la surexploitation des femmes n'est pas seulement quantitative mais qualitative. La division technique et sociale du travail se juxtapose étroitement à la division sexuelle du travail. Les blocages que rencontrent les femmes envers la qualification ou la promotion ne sont pas exclusivement réductibles aux structures industrielles. Les usines d'hommes et celles de femmes, les ateliers d'hommes et ceux de femmes, les salaires d'hommes et ceux de femmes sont légitimés par toute une argumentation idéologique fondée sur la place des femmes dans la société.

Le droit à une formation professionnelle complète pour tous les travailleurs hommes et femmes, le droit à un emploi qualifié pour tous, l'accès à tous les secteurs, l'exigence d'un salaire minimum pour les hommes comme les femmes dans toutes les branches sont des batailles centrales pour l'ensemble du mouvement ouvrier et les syndicats. Ces solutions ne sont ni simples ni immédiates, mais elles sont possibles à condition que nous nous organisions sur nos lieux de travail, dans les syndicats, pour débattre ensemble des revendications les mieux adaptées à nos besoins, les plus favorables à tous les travailleurs hommes et femmes. La division de la classe ouvrière n'est favorable qu'à la politique patronale, à son exploitation accrue jouant sur les tensions entre travailleurs, hommes et femmes, Suisses et immigrés, jeunes et vieux, qualifiés et non-qualifiés. Cependant la prise en charge par l'ensemble du mouvement ouvrier, par tous les salarié(e)s des revendications pour l'égalité des femmes à tous les niveaux suppose une profonde remise en cause des attitudes et préjugés sexistes encore largement dominants dans leurs rangs.

Edith et Héléne

Quelques points de repère statistiques

- * Environ 1/3 des femmes ont une activité professionnelle salariée.
- * Environ 1/3 de la population active est composée de femmes. Parmi les Suisses, les femmes représentent 39 o/o de la population active et 46 o/o parmi les immigrés.
- * La proportion des femmes dans l'ensemble des chômeurs ne cesse de croître. De même en ce qui concerne les demandeurs d'emploi (chômeuses et femmes voulant retravailler).
- * L'écart moyen des salaires est de 30 à 35 o/o selon les branches. Depuis 1970, le rapprochement est infime, surtout chez les travailleuses non qualifiées (selon le rapport de la commission féminine fédérale).

Une PERLE... Madame Sandoz, lors de l'émission TV "Table ouverte" sur l'égalité des droits :

"La notion d'égalité heurte les principes fondamentaux de liberté..."

L'initiative est pernicieuse... Inégalité de chances, cela ne veut rien dire ! Il ne s'agit que d'inégalités de valeurs, de capacités..." et de conclure "Il faut respecter les valeurs fondamentales".

... Celles de la libre exploitation, celles de l'infériorité naturelle des femmes... Madame l'avocate.

Assurer le lancement unitaire d'une initiative antinucléaire

La large procédure de consultation autour de plusieurs projets d'une nouvelle initiative antinucléaire, lancée par tous les mouvements antinucléaires et de protection de l'environnement depuis novembre, a permis de dégager un certain nombre d'orientations qu'il s'agit maintenant de fixer dans un texte d'initiative. Quelles sont ces lignes de force et cette initiative ?

Une initiative clairement antinucléaire

Au départ deux variantes pour l'essentiel s'affrontaient : la première entendait interdire la construction de centrales après celle de Leibstadt et ne touchait pas aux centrales actuelles; la seconde est une initiative "pour une interdiction et une mise hors service progressive" : la construction de centrale y est interdite et, par des mesures transitoires réalistes, les centrales qui sont déjà construites et qui fonctionnent sont mises hors service dans une période d'environ 15 ans selon l'ordre suivant : Mühleberg - Beznau I et II - Gösgen et Leibstadt.

Après cette large procédure de consultation, une nouvelle variante a trouvé un consensus général : après le premier janvier 1985, aucune centrale nucléaire ne pourra être mise en service, les centrales existantes seront arrêtées dans un délai d'au plus tard 20/25/30 ans - le délai n'est pas encore fixé. Cette variante de compromis n'est pas qualitativement différente de la variante d'interdiction et de mise hors service progressive; elle amène le même résultat : la dernière centrale en activité arrêtera sa production dans la première décennie des années 2 000.

Une initiative sur l'énergie

Sur ce point les avis sont fortement partagés. Les organisations pour la protection de l'environnement tiennent à tout prix à lancer une telle initiative dont le centre de gravité serait un impôt sur l'énergie prélevé sur toutes les sources d'énergie importées ainsi que sur l'électricité. Les besoins de base des ménages seraient exemptés d'un tel impôt. Les ressources de cet impôt seraient affectées à la recherche, au développement et à l'application de sources locales d'énergie régénérable.

Cet impôt est d'un double point de vue très problématique. D'abord ce n'est en rien une imposition des profits des grands trusts de l'énergie, mais un impôt sur la consom-

mation qui, comme tout impôt indirect, frappe surtout les bas revenus, les salariés. La clause d'exemption des besoins de base du ménage ne change pas grand chose; d'ailleurs qui déterminera ce que sont ces besoins de base d'un ménage ?

Deuxièmement l'utilisation prévue des ressources de cet impôt n'implique uniquement qu'une répartition différente des profits dans le secteur de l'énergie : des petites entreprises qui pourraient installer un collecteur d'énergie solaire engloberont des subventions. Et ensuite Brown Boveri développera sur le dos des contribuables sa recherche dans l'énergie solaire, au lieu de celle sur le nucléaire. Quant au bâtiment il pourra faire des profits plus élevés grâce aux subsides qu'il recevra pour les isolations. Comme avant donc, la production d'énergie restera entièrement soumise aux lois du profit dans le cadre de l'anarchie capitaliste et non sur la base d'une planification démocratique.

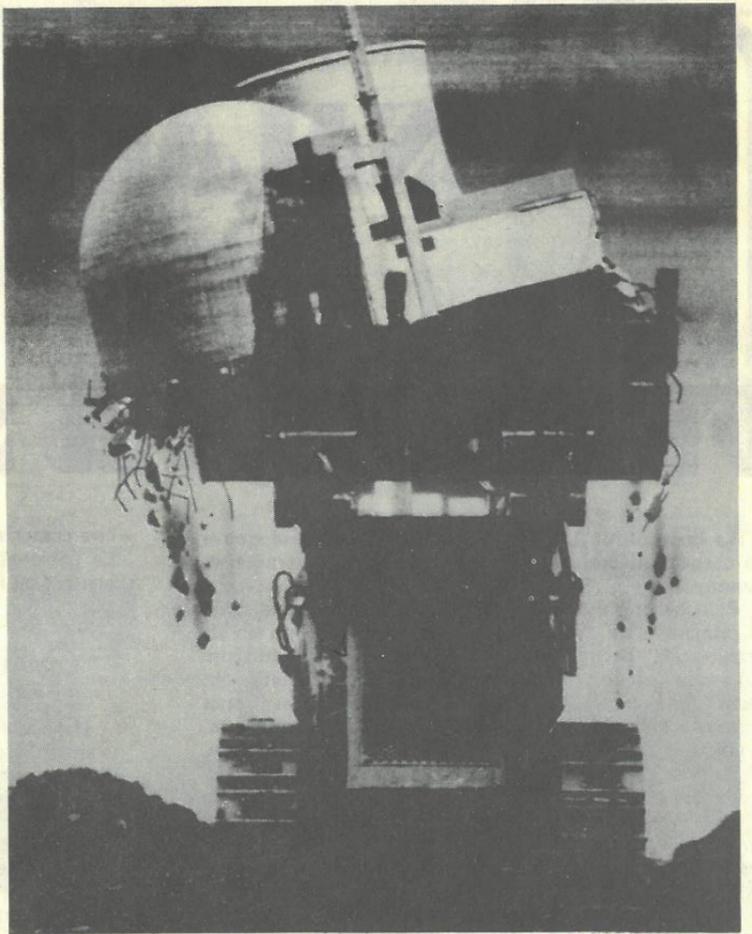
La question de l'unité

Des organisations pour la protection de l'environnement en passant par les différents groupes antinucléaires jusqu'aux opposants antinucléaires progressistes, tous les courants opposés au nucléaire se sont mis d'accord sur la variante de compromis pour le lancement d'une initiative antinucléaire. Cette large unité est actuellement mise en question par le fait que les organisations pour la protection de l'environnement et une partie des organisations modérées antinucléaires veulent absolument lier le lancement de cette initiative avec le lancement simultané d'une initiative sur l'énergie. Cela impliquerait, selon eux, que ce soit un même comité d'initiative qui porte les deux projets. Cette position est très problématique car de nombreuses organisations se sont prononcées contre l'initiative sur l'énergie comme par exemple la Coordination nationale des mouvements antinucléaires ou l'Association vaudoise des locataires.

Il est difficile de saisir pourquoi les deux initiatives qui ont des orientations si différentes devraient être

considérées comme une seule - d'autant plus que, selon toutes les probabilités, elles ne seront pas soumises en même temps en votation. On peut supposer peut-être qu'il s'agit d'une manoeuvre de la part de certains pour exclure des organisations du mouvement antinucléaire parmi les plus décidées - les antinucléaires de gauche. Nous ferons tout pour empêcher qu'une telle division s'installe.

R.S.



CORREF :

Lutter contre déqualification des femmes

Nous publions ci-dessous une interview de femmes du CORREF (Centre d'orientation, de réinsertion professionnelle et de rencontre pour les femmes) de Genève. Le CORREF est un mouvement de femmes qui cherche à modifier les conditions collectives et individuelles dans lesquelles les femmes peuvent exercer leur droit à l'emploi. Il ne s'agit pas pour le CORREF d'assurer uniquement une meilleure insertion sur le marché du travail dans le sens où la main-d'oeuvre féminine devrait s'adapter passivement aux conditions existantes. Au contraire, le CORREF se donne pour but d'aider les femmes à choisir une profession qui leur plaise en leur permettant de dépasser un certain nombre d'obstacles liés au type de formation qu'elles ont reçue et à l'existence qu'elles ont menée avant de chercher un emploi.

* Quels sont vos liens avec les autres composantes du mouvement des femmes ? Avec les syndicats ?

Au départ, dans le groupe qui est à l'origine du CORREF, il y avait quelques anciennes membres du MLF et d'autres groupes féministes. Mais actuellement il n'y a pas de liens directs avec ces groupes. Il y a par contre des échanges d'informations et de documentation. Il y a des liens plus suivis avec les chefs mères de famille, le dispensaire des femmes et les groupes femmes des quartiers. Pour ce qui est des syndicats, lorsque les premiers contacts ont été pris il y a quelques années en vue de la création du CORREF, la CGAS (Communauté genevoise d'action syndicale) était le seul syndicat dans lequel il y avait un groupement de femmes. Maintenant il en existe d'autres notamment à la CRT (Confédération romande du travail). Pendant le stage, une ou deux femmes de la CGAS interviennent pour présenter le syndicat, en général à un niveau très général. On peut également faire appel à elles lorsque les stagiaires rencontrent un problème de réinsertion particulier. Il est prévu de nouer des contacts plus étroits avec les groupes de femmes des syndicats prochainement.

* Vos stages doivent souvent mettre en évidence la nécessité d'un recyclage, d'une formation professionnelle à proprement parler ?

En effet, et dans ce domaine, on rencontre beaucoup d'obstacles ! : pour beaucoup de formations, il existe une limite d'âge. D'autres sont trop coûteuses. Dans le canton de Genève, des bourses ne sont pas accordées aux personnes ayant dépassé l'âge de 30 ans... (...)

* Quel est le niveau de formation des femmes qui s'inscrivent aux stages ? Posez-vous des conditions ?

Les stages sont conçus pour les femmes qui veulent reprendre une activité professionnelle après une interruption. Pour s'inscrire, il suffit de savoir le français. En ce qui concerne le niveau de formation, nous avons fait des statistiques : 19 o/o ont atteint le niveau de la maturité ou du bac, 19 o/o ont terminé l'école primaire, 41 o/o ont arrêté les études secondaires avant d'acquiescer une formation professionnelle et 21 o/o ayant une formation professionnelle ou ayant suivi un apprentissage, plus quelques chômeuses ou femmes ayant quitté leur emploi pour des raisons de santé.

* Le CORREF ne se contente pas de faciliter la réinsertion des femmes dans la vie professionnelle, mais déclare vouloir modifier les conditions collectives et individuelles dans lesquelles les femmes exercent leur droit au travail. Par quels moyens ?

Le CORREF se refuse à prendre des positions théoriques : il ne se pose ni en mouvement "politique" ni en mouvement "féministe pur et dur". Il est féministe dans la mesure où un groupe de femmes travaille dans le but d'aider d'autres femmes. D'ailleurs pas mal de femmes nous disent d'emblée qu'elles espèrent que nous ne sommes pas du MLF... Les femmes arrivent au stage avec un vécu parfois très lourd d'oppression. (...) Au cours du stage, elles se rendent compte que leurs problèmes ne sont pas seulement "individuels" et "privés", mais sociaux, et que c'est en les abordant collectivement qu'on peut entrevoir des solutions. Cette prise de conscience individuelle et collective a une très forte répercussion sur la vie des femmes. Elles reprennent confiance en elles, en leurs capacités; souvent le stage modifie profondément leur rapport avec leur entourage et leur famille. (...)

* Est-ce que les stagiaires du CORREF trouvent effectivement un emploi, et à quelles conditions ?

Jusqu'à maintenant aucune stagiaire n'a pris un poste inférieur à ses qualifications. C'est là un acquis important, vu la déqualification et le manque de confiance qui handicapent la plupart des femmes qui veulent retravailler. (...)

* Envisageriez-vous de soutenir par exemple une initiative sur la formation professionnelle comme celle proposée par la LMR ?

Une initiative dans ce sens concernerait de très près notre association et le public des stages, aussi la soutiendrons-nous en souhaitant que le plus grand nombre de mouvements et des groupes concernés participent à son élaboration...

La gauche suisse et l'Afghanistan

L'intervention militaire de la bureaucratie soviétique en Afghanistan a provoqué une réprobation quasi unanime de la gauche — à l'exception du Parti Suisse du Travail qui ne veut "ni approuver ni condamner". Mais que représente le "droit des peuples à disposer d'eux-mêmes" dont se réclament toutes les forces de la gauche, PST compris ?

Maoïstes et sociaux-démocrates

Comme on pouvait s'y attendre, l'Organisation Communiste de Suisse et les autres formations maoïstes ont dénoncé avec virulence le "social-impérialisme" de l'URSS. Et cette fois, ils ont été rejoints par le Parti Socialiste ! Dans son communiqué du 15 janvier, le Parti Socialiste Genevois déclare : "Par cette intervention, l'URSS viole le principe fondamental du socialisme, à savoir la libre disposition des peuples à se gouverner. Cette politique s'inscrit dans une politique impérialiste de partage du monde en zones d'influence, politique semblable par exemple à celle des USA en Amérique Latine, de la Chine dans le Sud-Est asiatique ou de la France en Afrique".

Que la politique de la bureaucratie soviétique soit contre-révolutionnaire, plaçant ses intérêts d'Etat au-dessus des intérêts des masses opprimées dans le monde, ce n'est pas nous qui le contestons ! Toute l'histoire de la politique stalinienne l'a montré, au prix des compromis politiques les plus tragiques pour les masses (Indonésie en 1965, Chili, etc.) et des manœuvres les plus sordides. En Afghanistan, le soutien apporté à la monarchie, puis au régime Daoud, enfin aux différentes fractions du PPDA depuis 1978, tous présentés comme "progressis-

tes", l'a encore confirmé. Mais cela ne dispense personne de se prononcer sur la dynamique sociale ouverte par le coup d'Etat d'avril 1978 ! En critiquant l'intervention au nom du "droit des peuples à disposer d'eux-mêmes", maoïstes et sociaux-démocrates se taisent étrangement sur les mesures prises par le PPDA (limitation des terres des gros propriétaires terriens, suppression de l'usure, alphabétisation, etc...). Nous avons souligné dans la brèche (nos 223 et 224) les énormes limites de ces réformes engagées bureaucratiquement, sans appui et sans mobilisation effective des masses. Mais même dans ces limites, ces mesures ont provoqué, surtout dès 1979, une réaction organisée et armée des propriétaires fonciers, dont le seul objectif est la reconquête de leurs terres et du droit d'exploiter les paysans pauvres. En se taisant à ce sujet, on réduit évidemment à néant le "droit des peuples à disposer d'eux-mêmes" ! Car ceux qui se réclament de ce principe et du socialisme ne peuvent rester indifférents face à cette résistance armée des féodaux et des propriétaires fonciers : leur retour signifierait l'extermination massive de milliers de paysans, principalement ceux qui ont refusé de payer leurs dettes usuraires. Rappelons-nous à ce propos comment le shah d'Iran, après 1953, a massivement réprimé dans les campagnes.

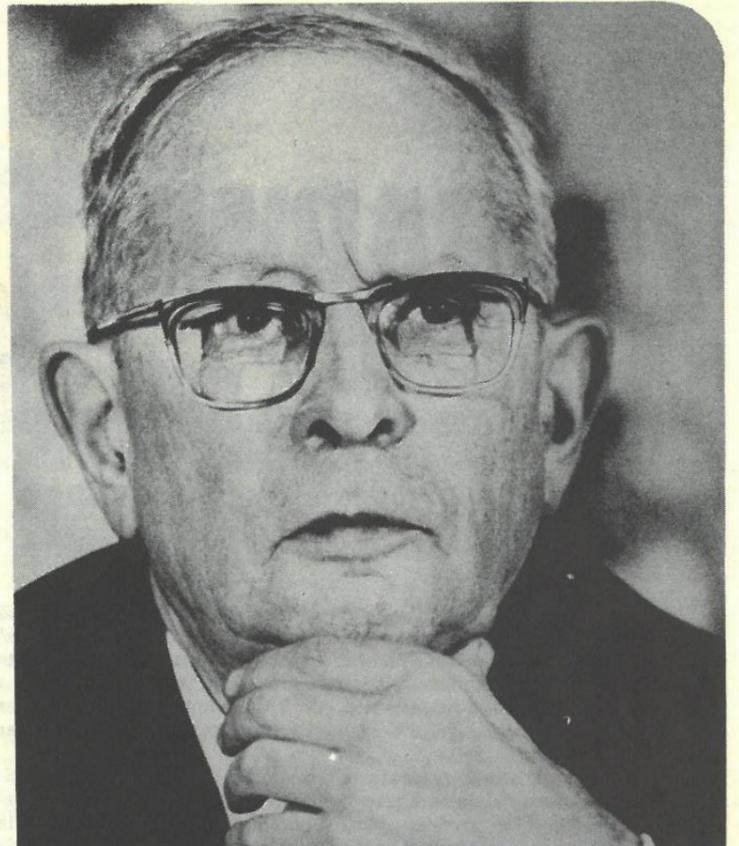
Par ailleurs, attribuer — comme le font les courants maoïstes¹⁾ — le coup d'Etat de 1978 à une manœuvre calculée de la bureaucratie soviétique tombe tout simplement dans la fable. Toute la politique du Kremlin a été, depuis les années 50, de rechercher un compromis avec des gouvernements nationalistes ou bourgeois et les sources américaines elles-mêmes admettent que la bureaucratie soviétique a été elle-même surprise par l'arrivée au pouvoir du PPDA et la dynamique des réformes qu'il engagea. Que la bureaucratie y ait vu une situation plus favorable à ses intérêts est une chose. Mais cela ne supprime pas le processus élémentaire de luttes sociales qui s'amorçait en Afghanistan et dont la bureaucratie soviétique se serait justement bien passée si elle avait pu trouver un compromis politique qui entrave ces luttes sociales !

L'URSS, force "anti-impérialiste" ?

Les Organisations Progressistes de Suisse (POCH) condamnent l'intervention d'un autre point de vue. Elles qui avaient soutenu l'intervention en Tchécoslovaquie (et n'ont pas modifié leur position depuis !) reprochent aujourd'hui à la bureaucratie soviétique de mener de manière "incorrecte" la lutte anti-impérialiste. Les POCH (POCH-Zeitung, 4 janvier 80) dénoncent avec raison la fable de "l'appel d'Amin" à l'aide soviétique, soulignant en outre que le soutien cynique du Kremlin aux fractions successives du PPDA qualifiées de "révolutionnaires" avant d'être traitées de "fascistes" implique, pour le moins, une responsabilité du PC d'URSS ! Le Parti du Travail, lui, n'a même pas osé relever cela... C'est pourquoi les POCH condamnent fermement l'intervention comme une négation du principe selon lequel "chaque force révolutionnaire est responsable en premier lieu devant son peuple et sa classe ouvrière. Il exige en retour le respect de l'indépendance des diverses forces révolutionnaires. (...) L'intérêt de toutes les forces anti-impérialistes est que chaque peuple puisse et doive décider lui-même de la direction politique qu'il veut se donner".

Si nous saluons la condamnation, cette fois, de la politique du Kremlin, les arguments sur lesquels se fondent les POCH sont plus que douteux. Eux non plus ne prennent pas position sur l'amorce de guerre civile qui s'engageait en Afghanistan. Mais surtout, ils critiquent une erreur de la bureaucratie soviétique qui, à leurs yeux, reste une "force révolutionnaire et anti-impérialiste" !

L'intervention n'a pourtant été que la conséquence ultime de toute une politique qui, une fois de plus en Afghanistan, ne visait nullement



Jean Vincent, dirigeant historique du Parti du Travail a épousé tous les tournants de la politique du Kremlin, jusqu'en 1968. Depuis, une condamnation du bout des lèvres de l'invasion de la Tchécoslovaquie; et aujourd'hui la "fidélité à l'URSS" doit être remplacée, mais par quoi ?

à l'émancipation révolutionnaire des travailleurs et des paysans pauvres. L'aide soviétique, depuis des années, portait essentiellement sur l'encadrement militaire de la monarchie puis du PPDA, sur des projets industriels (par exemple l'exploitation du gaz naturel) mais nullement sur un appui matériel à la réforme agraire (engrais, irrigation) et encore moins au soutien politique de l'organisation indépendante des travailleurs et des paysans pauvres ! Or cette politique n'est pas un cas particulier : elle a été, depuis les années trente, et elle reste l'axe central de la politique internationale de la bureaucratie soviétique. En fait, tout en critiquant le Kremlin dans le cas particulier, les POCH restent attachés à la conception erronée du "camp progressiste et anti-impérialiste" que représenterait la bureaucratie soviétique. Pour nous au contraire les événements d'Afghanistan confirment, une fois de plus, que la politique de la bureaucratie, de la manière la plus cynique, entrave le développement de la lutte anti-impérialiste. Le soutien du parti Toudeh à Khomeiny n'en est qu'un exemple récent.

Le Parti du Travail perd le nord

Dans le Parti du Travail, ce constat amer ouvre une crise d'orientation politique dont la direction ne se cache même plus. D'emblée, la Voix Ouvrière du 11 janvier, puis le secrétaire général du PST, Armand Magnin, dans Tout Va Bien du 21 janvier ont affirmé leur "préoccupation", estimant toutefois que "nous n'avons pas à condamner ou à approuver". Certes, le PdT rappelle les réformes sociales engagées par le PPDA depuis 1978, la rébellion organisée des propriétaires fonciers et des féodaux. Mais c'est pour ne pas prendre position ! Car il se heurte ici à deux obstacles de taille, qui font justement son désarroi.

Premièrement, dans la tradition du "passage pacifique" au socialisme développée par la bureaucratie soviétique, le PdT n'envisage pas d'autre politique que celle menée par le PPDA et appuyée par Moscou. A. Magnin l'avoue dans Tout Va Bien : "Je ne prétends pas que c'est une révolution ayant mobilisé la majorité du pays. Mais qu'est-ce que cela signifie dans un pays comme l'Afghanistan dont 85 o/o de la population est analphabète, livrée à la toute puissance des seigneurs ?". Qu'une direction révolutionnaire aurait pu engager l'organisation et la mobilisation des travailleurs et

des paysans pauvres pour développer la réforme agraire et les réformes sociales dépasse la compréhension de Magnin !

Deuxièmement, le Parti du Travail fait une fois de plus, à ses dépens, l'expérience que son orientation fondamentale, depuis des décennies, pour "la coexistence pacifique et la paix" est mise en cause par la bureaucratie soviétique sur laquelle il prétendait pouvoir s'appuyer ! L'éditorial de Jean Vincent (V.O., 1er février 80) est criant de désarroi à ce propos. Il ne prend plus aucune position, il lance un appel désespéré en forme de question : "Comment et avec qui reprendre et continuer le combat pour la paix ?".

Le PdT ne peut y trouver de réponse car c'est en fait toute sa stratégie politique qui est démentie en Afghanistan : celle qui croyait parvenir au socialisme pas à pas, à condition que chaque PC s'allie avec les "forces démocratiques" et bourgeoises de son pays, avec l'appui de l'URSS. L'un et l'autre s'avèrent impossibles ! La dynamique sociale des luttes de classes en Afghanistan, opposant travailleurs et paysans pauvres aux propriétaires fonciers et aux capitalistes, a ouvert une guerre civile que le PPDA pensait pouvoir maîtriser sans la mobilisation révolutionnaire des masses et la crise politique que cette situation a ouverte a provoqué l'intervention de la bureaucratie soviétique dont le seul souci n'est ni la "paix" ni les intérêts des masses afghanes, mais ses seuls intérêts d'Etat et de stabilité sur ses frontières !

Les différentes positions prises par la gauche au sujet de l'Afghanistan révèlent surtout combien l'internationalisme révolutionnaire est perdu dans la majorité du mouvement ouvrier suisse ! Celui-ci ne peut se fonder — comme nous nous sommes efforcés de le faire dans la prise de position de la LMR — que sur les intérêts des masses ouvrières et paysannes et de la classe ouvrière internationale. C'est pourquoi, dans la guerre civile qui oppose les masses afghanes à leurs oppresseurs de jadis, nous ne pouvons rester neutres. Mais pour gagner ce combat, il ressort clairement que seule l'organisation indépendante des travailleurs et des paysans pauvres, défendant eux-mêmes leurs conquêtes pourra imposer à la bureaucratie soviétique une réelle aide matérielle à la place de l'intervention des chars.

1) y compris le porte parole de l'Union Générale des Etudiants Afghans qui parlait à Genève le 18 février 80.

Pologne : libérez Zadrozynski !

La LMR soutient totalement l'appel des éditeurs de Robotnik (ci-dessous) et invite toutes les organisations ouvrières, tous les démocrates à le signer. La campagne de solidarité avec tous les opposants dans les pays de l'Est et en URSS doit être poursuivie sans relâche, en particulier pour faire sortir des geôles tchèques Havel, Petr Uhl et leurs camarades ainsi que pour libérer les opposants polonais arrêtés. Vous pouvez obtenir des textes de l'appel au CSSOPE, case postale 31, 1 213 Petit-Lancy 1.

"A la Confédération internationale des syndicats libres
A la Fédération syndicale mondiale
A toutes les confédérations et organisations syndicales
A Amnesty International
Au Comité international contre la répression

Nous vous lançons cet appel pour que vous nous aidiez à arracher la libération de prison d'Edmund Zadrozynski, de Grudziadz, l'un des éditeurs du journal indépendant des travailleurs Robotnik.

L'action des autorités contre Edmund Zadrozynski est une nouvelle preuve de leur volonté d'étouffer l'opposition démocratique. Edmund Zadrozynski est un travailleur. Il a travaillé à la fonderie et émaillerie d'Etat de Grudziadz. Il a été arrêté sur la base d'une fausse accusation de vol. Il est actuellement incarcéré à Torun.

E. Zadrozynski est l'un des militants les plus actifs du mouvement ouvrier. Il a été délégué syndical dans son secteur de l'usine et vit actuellement de ses indemnités consécutives à un accident de travail. Il a travaillé depuis 1977 avec le Comité de défense des ouvriers (KSS-KOR). Il a été l'organisateur de nombreuses pétitions : pour défendre les militants ouvriers arrêtés avant lui, Kasimir Switon et Tomasz Michalak; pour lutter contre les mauvaises conditions de travail et contre les ruptures désastreuses dans l'approvisionnement en produits alimentaires. Ces pétitions ont été signées par plus d'un millier de citoyens de Grudziadz. A ce jour, plus de 800 personnes ont signé à Grudziadz un appel pour sa défense.

Grâce à l'aide de l'opinion publique, plusieurs militants ont été libérés; il s'agit notamment de membres du KOR et de leurs camarades de travail arrêtés en mai 1977, de Kasimir Switon, arrêté en novembre 1978 et de Tomasz Michalak, arrêté en mai 1979.

Nous vous lançons cet appel pour que vous interveniez pour la défense d'Edmund Zadrozynski." Les éditeurs de Robotnik

ZIMBABWE

Les élections: une solution néo-coloniale grosse de conflits

Dans un discours du mois d'août 1979, Robert MUGABE avait expliqué que trois principes étaient non-négociables pour la ZANU, le principal mouvement de libération qui a mené la lutte armée contre le régime raciste Smith : le peuple du Zimbabwe doit être pleinement souverain sur et dans son pays, le régime Smith-Muzorewa doit être complètement liquidé, les forces armées du régime illégal doivent être démantelées et remplacées par l'armée de libération.

Les accords de Lancaster House du mois de décembre ont vu ces principes remis en cause de manière assez fondamentale. En effet, le gouvernement conservateur de Londres a réussi à obtenir l'accord de la ZANU et la ZAPU de N'komo¹⁾ sur un règlement qui prévoit : la garantie d'une représentation parlementaire de 20 o/o pour la faible minorité blanche du pays, la garantie que pendant dix ans il n'y aura pas d'expropriation des terres, le maintien de l'armée, de la police et des rouages essentiels de l'administration raciste et enfin la nomination d'un gouverneur britannique qui est le chef du pays pendant une période transitoire.

Comment de telles concessions ont-elles pu être extorquées des dirigeants du Front patriotique, formé par la ZANU et la ZAPU ?

La pression des Etats de première ligne

Durant toute la conférence de Lancaster, les Etats de première ligne²⁾ sont constamment intervenus pour faire sortir les négociations de l'impasse. Lorsque le Front patriotique refusait les propositions constitutionnelles à cause du manque de capitaux pour indemniser les prises de terres, le président Nyerere de Tanzanie intervint avec l'idée d'un fonds d'indemnisation financé par les pays impérialistes. A propos du statut des forces armées respectives, Kaunda, président de la Zambie, intervint avec une formule permettant au Front de sauver la face, accordant à celui-ci un statut "aussi égal que possible", c'est-à-dire, dans les circonstances actuelles, très peu de choses.

Les pressions de ces Etats s'expliquent par leur très grande vulnérabilité, vu leur extrême pauvreté, face au chantage à l'aide que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne pourraient leur fournir, en récompense des services rendus.

Il faut également souligner que la situation de la Tanzanie a été aggravée par son engagement prolongé en Ouganda tandis que les deux autres pays, Zambie et Mozambique, ont subi une pression grandissante due à la guerre. Les destructions d'infrastructures économiques, l'interruption des liaisons ferroviaires entre la Zambie et le reste de l'Afrique australe, l'effort de guerre permanent - tout cela imposait un lourd tribut à ces pays.

Enfin, et en dernier lieu, ces pays craignaient, comme l'impérialisme, le danger d'un bouleversement social radical chez leur voisin.

A des degrés divers, les pays de première ligne sont des Etats néo-coloniaux dont les dirigeants sont issus d'une bourgeoisie d'Etat, pratiquant un anticolonialisme minimum tout en collaborant, certes de façon très inégale, avec l'impérialisme. La résistance de N'komo et Mugabe à ces pressions a été faible, et ceci pour plusieurs raisons.

Le rapport de forces sur le terrain

A la fin de l'année dernière la situation des forces militaires blanches était indubitablement bien pire que celle décrite dans la grande presse. Dans des parties importantes du Zimbabwe, les forces de la ZANU intervenaient sans que le régime Smith-Muzorewa³⁾ puisse appliquer ni le couvre-feu ni la loi martiale. Cependant, on ne pouvait affirmer que de larges portions du territoire étaient libérées. En effet, la réalité dans ces régions était profondément marquée par les campagnes de terreur engagées par les forces de sécurité. Sous le couvert de la loi martiale, ces troupes étaient habilitées à détruire les villages, les récoltes, le bétail, les habitations et à "concentrer" la population noire dans des zones sous surveillance.

Cette politique a eu des effets désastreux sur l'agriculture. En 1979, durant la première moitié de l'année, environ un tiers du bétail dans les réserves tribales est mort de sous-alimentation. La dernière moisson a été touchée par la sécheresse et fut de 40 o/o inférieure à la récolte habituelle. La faim a de nouveau fait son apparition dans la partie septentrionale du pays.

Ce n'est donc pas étonnant que les messages reçus par N'komo et Mugabe, en provenance de la brousse, faisaient état d'une lassitude réelle des populations rurales face à la guerre. Si toutes les explications des mouvements de libération sur l'étendue des zones libérées et la mise en place d'une agriculture communautaire avaient été vraies, le moral de la population aurait été certainement plus élevé.

Il y a là un bilan à tirer de la ligne politique suivie par le Front, et surtout la ZANU qui était sans conteste la plus forte militairement lors du cessez-le-feu. Donner un fusil à un villageois et lui faire confiance pour qu'il monte la garde est un geste qui ne change fondamentalement par le rapport de forces militaire. La guerre ne pouvait être

gagnée qu'en organisant par exemple des prises de terres, ce qui aurait indiqué quels pourraient être les avantages sociaux d'une victoire de la guérilla pour la population. Cette faillite de la stratégie du Front apparut assez vite lors de la conférence de Lancaster House. Alors qu'au début des négociations, le Front gagna quelques victoires d'ordre tactique sur l'ordre du jour et qu'il obtint certains succès dans le débat constitutionnel, son absence de conception stratégique se révéla par l'acceptation des sièges réservés aux Blancs et surtout sur la question des terres. Ainsi sur la réforme agraire, il n'a pas mis l'accent sur le droit fondamental du peuple zimbabwéen à posséder sa terre sans payer d'indemnisation, au contraire il fit porter la discussion sur la question secondaire de savoir d'où viendrait l'argent pour indemniser les expropriations des grands fermiers blancs. En outre l'argent actuellement disponible dans le fonds multinational d'indemnisation serait bien mieux utilisé s'il servait à payer les frais de réinstallation des africains sur leurs terres. L'absence de solution réelle sur la question agraire est porteuse d'importants conflits dans le futur : car c'est cette question qui fut l'un des moteurs de la guerre de libération.

Le Front Patriotique devra payer le prix fort

La nouvelle situation ouverte par les accords de Lancaster House signifie le développement d'un mouvement social et une véritable instabilité politique. L'avenir immédiat pourrait très bien voir l'apparition d'explosions dans la classe ouvrière, en particulier dans le secteur des mines, d'occupations de terres de la part des paysans et le développement de mouvements populaires parmi les nombreux réfugiés des bidonvilles dans les centres urbains.

En parvenant à un accord avec Muzorewa, les dirigeants du Front Patriotique lui ont maintenu un certain degré de crédibilité. De surcroît, il faut souligner le fait que la ZANU, et dans une moindre mesure la ZAPU, n'ont, avant le cessez-le-feu, entretenu que des liens très faibles, sur le plan de l'organisation syndicale clandestine, avec la classe ouvrière des villes. Il en résulte une absence de clarté quant aux forces politiques qui prendront la tête des masses urbaines.

Les concessions acceptées par le Front ont aggravé sa position depuis l'arrivée du gouverneur britannique Lord Soames au Zimbabwe.

Tout d'abord ce dernier a refusé de faire rentrer les troupes rhodésiennes dans les casernes; il les a au contraire déployées dans tout le pays, y compris dans les zones contrôlées précédemment par le Front. A l'inverse, ce dernier a été obligé de désarmer et de cantonner la plupart des guérilleros.

Les forces auxiliaires de Muzorewa ont été autorisées, elles, à continuer à opérer dans tout le pays. Cette situation est évidemment contraire aux accords signés, mais elle marque la volonté systématique des Britanniques de favoriser Muzorewa. Les mercenaires blancs de l'étranger



Les guérilleros de Mugabe sortent de la brousse après des années de combat contre le régime raciste rhodésien.

continuent à assumer des tâches de maintien de l'ordre, des contingents sud-africains restent stationnés dans le pays, le gouverneur a interdit de parole certains représentants de la ZANU, et une politique d'attentats est menée contre ses dirigeants avec la complicité de certains éléments des troupes de choc rhodésiennes, les Selous Scouts.

Ce rapide tableau montre qu'en définitive le Front est assez systématiquement floué et qu'il ne lui reste que peu d'alternatives. Peut-il et doit-il reprendre la guérilla, alors que les guérilleros, ou en tout cas une partie d'entre eux, sont sortis de la clandestinité, qu'ils sont exposés aux attaques aériennes, et que l'armée sud-africaine est prête à intervenir aux côtés de Muzorewa et des Blancs ? Peut-il et doit-il participer à ces élections, alors que Lord Soames aura tout fait pour détruire l'influence de N'komo et Mugabe et qu'en cas de victoire électorale de la ZANU et de la ZAPU, les Sud-africains sont prêts également à intervenir ?

Le prix qui devra être payé pour les accords de Lancaster House est donc élevé, même s'il ne peut pour l'instant être apprécié avec certitude. Tout laisse à penser cependant qu'il se soldera soit par la création définitive d'un Etat néo-colonial, soit par une relance de la guerre avec tous les dangers d'une internationalisation du conflit.

Aussi devons-nous poursuivre notre travail de solidarité avec les masses zimbabwéennes.

Andreas

1) ZANU : Zimbabwe African National Union, dirigée par Mugabe; ZAPU : Zimbabwe African People's Union, dirigée par N'komo. Ces deux mouvements étaient réunis au sein du Front Patriotique.

2) Ce sont l'Angola, le Botswana, le Mozambique, la Tanzanie et la Zambie. Ce groupe de cinq Etats, ayant accédé à l'"indépendance" sous diverses formes, constitue une sorte de bloc politico-diplomatique en Afrique australe.

3) régime, mis en place par des élections-bidon en avril passé, qui visait à prolonger le pouvoir blanc tout en lui donnant une façade noire.

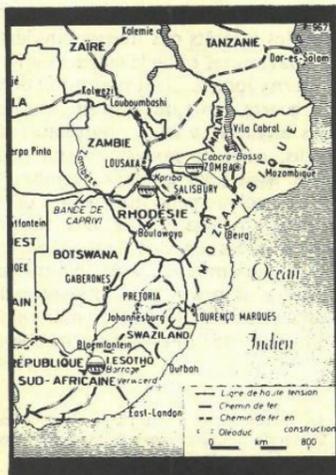
IRAN: Libérez Fatima Fallahi et ses camarades !

Au mois d'août 1979, la République islamique de Khomeiny avait entamé un tournant répressif pour contrôler et endiguer le processus révolutionnaire. La presse d'opposition avait été interdite, des mesures d'intimidation contre l'extrême-gauche avaient été prises, entre autres le procès et la condamnation à mort des militants du Parti socialiste des Travailleurs. Enfin surtout, l'ayatollah avait envoyé l'armée et les gardiens de la révolution pour mater militairement le peuple kurde. Une large campagne de solidarité internationale avait à l'époque réussi à empêcher l'exécution de nos camarades.

Cette offensive répressive du pouvoir islamique s'est vue contrariée depuis novembre par une nouvelle montée des mobilisations de masse anti-impérialistes et Khomeiny a échoué dans sa volonté de contrôler strictement le mouvement de masse, en particulier le mouvement ouvrier. Au contraire celui-ci a connu un développement important par l'apparition et l'extension des shoras (conseils) dans les principales usines. La classe ouvrière iranienne a gagné à travers ses luttes, dans ce processus d'auto-organisation, des avantages sociaux et salariaux immenses, si l'on compare sa situation au climat de terreur

imposé dans les usines par l'encaissement de la Savak et de ses syndicats jaunes sous le régime du Shah : la semaine de travail a été ramenée de 48 heures à 40 heures et le salaire minimum a été doublé. Par ailleurs les organisations et la presse d'extrême-gauche ont pu réapparaître librement.

Mais, dans la prison de Karoun, la camarade Fatima Fallahi est encore détenue, avec quatre de ses camarades du PRT. Elle se trouve dans un état désespéré. Tombée plusieurs fois dans le coma, elle souffre d'une grave maladie, mais les autorités de la prison lui ont refusé toute assistance médicale. Nous appelons toutes les organisations ouvrières, tous les démocrates à se mobiliser pour demander la libération des camarades du PRT qui sont des militants qui se battent contre l'impérialisme américain, qui soutiennent la revendication d'extradition du criminel qu'est le Shah, qui luttent pour la satisfaction de l'ensemble des masses exploitées et opprimées en Iran. Il faut que des soins médicaux soient donnés immédiatement à Fatima Fallahi ! Envoyez des télégrammes de protestation au : Revolutionary Islamic Council - Téhéran, avec un double à : Kargar, Post Office 41 / 3 586 Téhéran.



Le Nicaragua à l'heure du plan économique

Dans les deux derniers mois de 1979 les dirigeants du nouveau Nicaragua ont pris une série de décisions importantes, en précisant notamment leurs orientations économiques pour 1980.

Rappelons dans quel contexte ils ont dû faire leurs choix. Le pays est sorti de la guerre civile avec une industrie détruite à 55 o/o, la récolte du coton presque entièrement compromise (réduction de 80 o/o), une perspective de pénurie des produits de première nécessité jusqu'au mois d'août prochain, le commerce détruit ou saccagé à 75 o/o. Des difficultés conjoncturelles se sont surajoutées (anticipation de la récolte du café qui a ainsi coïncidé avec d'autres récoltes, calamités naturelles dans une partie du pays). D'autres difficultés sont provoquées par les désinvestissements d'industries nationales et de multinationales, les exportations illégales, les transferts frauduleux, de véritables sabotages, la carence de matériaux et de pièces de rechange. Le chômage — qui approche de 40 o/o — et le sous-emploi — plus 17 o/o — sont comme le symbole d'une situation littéralement dramatique.

Déjà avant l'adoption du plan, les dirigeants sandinistes et le gouvernement avaient mis l'accent sur un effort de production accru et sur l'austérité. Cela s'était concrétisé, entre autres, par l'opposition à des hausses de salaires généralisées et la campagne pour le renoncement au treizième mois.

Après des oscillations évidentes et des conflits, le 1er décembre fut adopté un décret qui supprime le treizième mois aux salariés touchant plus de 1 500 cordobas mensuels et projette pour les autres le renoncement volontaire. Un fonds sera accumulé avec l'argent non distribué dans le but de créer 20 000 emplois supplémentaires (le plan

pour 1980 prévoit 90 000 nouveaux emplois au total). Mais la propagande insiste surtout sur le fait qu'il fallait éviter de mettre en circulation une masse considérable d'argent qui dans la situation de pénurie existante aurait stimulé davantage la poussée inflationniste (on calcule que 180 millions de cordobas seraient stérilisés par l'application du décret).

Le plan économique pour 1980

Ces mesures — il ne faut pas l'oublier — étaient prises dans un contexte où, à la suite du renversement de la dictature, les travail-

leurs et les autres couches non exploiteuses avaient eu la possibilité de s'organiser pour faire valoir leurs droits, de conquérir des contrats collectifs qui, dans certains cas, étaient les premiers (par exemple pour des salariés d'entreprises agricoles), d'obtenir que leurs revenus soient sauvegardés (mesures contre la spéculation, contrôle et réduction des prix, défense des petits producteurs agricoles, etc.), de jouir de l'introduction d'un système sanitaire unifié. On ne saurait sous-estimer plus l'importance de la réduction des loyers décidée le 19 décembre (40 o/o pour les loyers entre 500 et 1 000 cordobas, et 50 o/o au-dessous).

Le cadre général de la politique économique a été précisé surtout par deux décisions. La première a été la suspension à temps indéterminé du décret no 3, portant sur la confiscation des propriétés des somozistes, et le décret sur le blocage des comptes bancaires. But déclaré : mettre fin aux abus et "créer une confiance dans des secteurs qui avaient un sentiment d'incertitude à cause du décret no 3" (*Barricada*, 21 novembre 79). La deuxième décision a été de réserver une partie importante au secteur privé dans les projets pour 1980. D'après Orlando Nunez (*Barricada*, 12 décembre) le

tableau est le suivant : agriculture et élevage : public 20 o/o, privé 80 o/o; industrie : 25 o/o et 75 o/o; bâtiment : 70 o/o et 30 o/o; mines et pêche : 99 o/o et 1 o/o; services 55 o/o et 45 o/o. Total 41 o/o au secteur public et 59 o/o au secteur privé (en 1977, le secteur public ne couvrait que le 11 o/o).

Dans ce cadre, il est logique, comme l'a souligné le même Nunez, que le plan ait une valeur décisive pour le secteur public et indicative pour le secteur privé.

L'aide internationale

Sous l'angle international, la situation du Nicaragua, dont la dette dépasse les 1 500 millions de dollars, ne cesse d'être très difficile. Toutefois, il y a quelques éléments nouveaux par rapport à l'été passé qui doivent retenir l'attention. Le gouvernement a conclu avec la banque mondiale un accord pour 405 millions de cordobas (un autre est prévu pour 520 millions) à des conditions favorables. La Chambre des Etats-unis a voté un prêt de 75 millions de dollars (sous condition que la partie prépondérante soit utilisée pour le secteur privé). Le Mexique a assuré des crédits de l'ordre de 6 millions de dollars pour l'achat de cent cinquante autobus. Le Venezuela, le Honduras, le Salvador, le Guatemala ont signé une série d'accords commerciaux et financiers très favorables avec le Nicaragua. Quant à Cuba, il concentre son aide dans l'éducation et dans le secteur sanitaire, et a, en outre, prêté des bateaux de pêche. Le SELA (Système économique latino-américain) semble lui aussi s'occuper de projets concernant le Nicaragua.

Tout cela indique qu'une partie considérable de la bourgeoisie latino-américaine et des secteurs non négligeables de la bourgeoisie nord-américaine sont en train d'adopter envers le nouveau régime de Managua une attitude souple. Le chef d'une délégation d'industriels, représentant du World Council Affairs et vice-président d'une compagnie liée à la Standard Fruit a explicitement déclaré pendant une visite au Nicaragua : "Avec Cuba nous avons commis une erreur que cette fois nous nous efforcerons d'éviter." (*Barricada*, 17 décembre 1979).

Les options du FSLN

Les orientations politiques exprimées par les dirigeants du FSLN dans la même période visent à créer les conditions politiques pour que le choix économique à court et moyen terme, qui revient, en der-

nière analyse, au maintien du *statu quo* au niveau structurel et qu'ils considèrent vraisemblablement nécessaire pour gagner du temps et s'assurer un répit restent essentiellement sous leur contrôle. C'est dans ce sens qu'il faut interpréter : a) le replâtrage du gouvernement, où le poids des sandinistes a sensiblement augmenté notamment par la désignation de Ruiz au ministère de la Planification et de Humberto Ortega à la Défense nationale; b) la mise sur pied de structures nouvelles comme les délégués politiques des départements, nommés par le ministère de l'Intérieur; c) le projet de recomposition du Conseil d'Etat, qui sera convoqué au commencement de mai et d'où seraient éliminés les représentants d'organisations conservatrices fictives et où devraient, par contre, entrer les représentants des organisations de masse.

En même temps, l'effort de structuration des organisations de masse a été accentué. Le mois de décembre a été marqué par des échéances importantes : un séminaire national de la CST, une assemblée nationale de l'ATC (organisation paysanne) et une assemblée nationale des CDS. Des initiatives importantes ont été prises pour mettre fin aux discriminations dont souffrent traditionnellement les communautés indigènes. Finalement, la volonté a été exprimée en core une fois de maintenir les milices : "Les travailleurs des banques, des usines, les étudiants des écoles seront eux-mêmes des membres des milices — a affirmé Borge le 16 décembre. Ils feront la garde à leurs usines, à leurs lieux de travail, à leurs écoles, à leurs universités".

Voilà, donc, les projets des dirigeants pour l'année qui vient de commencer. Ils devront être traduits dans la pratique dans un contexte où il existe et il existera des tensions et des contradictions énormes aux niveaux aussi bien économique que social. La conciliation, fût-elle temporaire, des intérêts et des exigences de classes antagonistes et de différentes couches sociales (voire de secteurs différents d'une même couche) dans une économie mixte et dans un "bloque pluriclassista" apparaît comme une entreprise désespérée. Bien avant qu'ils ne le veuillent, les dirigeants sandinistes seront fort probablement obligés de faire des choix qui pourraient briser le cadre esquissé maintenant, et introduire des changements profonds par rapport aux décisions actuelles. Dans ce sens, 1980 comportera des échéances cruciales pour la révolution nicaraguayenne.



Développons une solidarité sans faille !

La LMR développe une campagne de solidarité active avec la révolution nicaraguayenne. Elle est à l'origine ou participe aux nombreux comités Nicaragua qui se sont créés dans la plupart des villes en Suisse.

Ces dernières semaines, deux comités en Suisse romande, ceux de Fribourg et de Bienne ont organisé des assemblées de soutien au Nicaragua. Dans ces deux villes, elles ont rencontré un écho remarquable, montrant les possibilités de construire un large mouvement de solidarité. A Bienne, ce sont quelque 120 personnes qui ont écouté un exposé d'un camarade de la coordination nationale des comités Nicaragua sur les problèmes de reconstruction du pays tant au niveau économique que sur le plan politique. Cette assemblée était soutenue unitairement par le Parti socialiste romand, le Parti du Travail et la LMR. Le président du Conseil de ville, le législatif biennois, ainsi qu'une série de personnalités ont également appelé à la soutenir ainsi qu'à récolter des fonds pour le Nicaragua. A Fribourg c'est toute une journée de solidarité qui a été organisée. Après la projection d'un montage-dias, quelque 70 personnes ont entendu l'exposé de J.-Cl. Bührer, journa-

liste au Monde qui venait de rentrer du Nicaragua. Le soir, 200 personnes ont écouté un groupe de musique folklorique latino-américain. A Bienne comme à Fribourg, l'importance du travail de solidarité pour le développement même de la révolution a été soulignée.

Une possible intervention militaire américaine en Amérique centrale — une des questions importantes soulevées lors de ces deux débats — implique une vigilance particulière et un travail constant d'information et d'explication.

La campagne nationale décidée par la coordination nationale des comités Nicaragua pour l'aide à l'alphabétisation constitue la prochaine étape importante du travail de solidarité. La LMR y contribuera dans la mesure de ses forces. Nous appelons tous ceux et toutes celles qui veulent également y contribuer à rejoindre les comités Nicaragua.

* Prenez contact aux adresses suivantes : Comité Nicaragua — Lausanne, case postale 2 475, 1 002 Lausanne — Genève, case postale 89, 1 211 Genève — Bienne, F. Contini, Promenade de la Suze 18, 2 502 Bienne — Fribourg, case postale 156, 1 701 Fribourg — Neuchâtel, M. Perrenoud, rue de la Côte 19, 2 000

Neuchâtel.

* Versez votre contribution pour la campagne d'alphabétisation au Comité de solidarité avec le Nicaragua - Zurich, CCP 80 - 60 518.

Nous comprenons le développement de la solidarité avec le Nicaragua dans les pays impérialistes comme la Suisse comme la seule possibilité de contribuer réellement à l'approfondissement du processus révolutionnaire. Seul un large mouvement international de soutien peut permettre de desserrer au maximum l'étau que représentent la faim et la misère pour la révolution. C'est de ce point de vue aussi que nous formulons certaines critiques à la politique du FSLN, et non pas du point de vue des "donneurs de leçon" ou de ceux qui prennent une position cynique et fataliste sur les événements, n'attendant qu'une chose, que cette révolution trébuche... Du point de vue de la solidarité, nous considérons la fermeture récente du journal "El Pueblo" de tendance maoïste comme erronée. En effet, quelles que soient les graves erreurs politiques faites par un tel courant, toute mesure de répression ne manquera pas d'être utilisée par les adversaires du FSLN contre la révolution nicaraguayenne.

YUGOSLAVIE :

LES ORIGINES DU « TITISME »

La maladie prolongée du maréchal Tito suscite les spéculations les plus diverses sur le sort de la Yougoslavie après la mort de celui qu'on appelle aujourd'hui le "dernier grand" de l'après-guerre. Parmi elles, l'une des plus répandues — à dessein — par la presse bourgeoise occidentale est celle du "risque d'invasion" de l'URSS. Un risque pour le moins aléatoire dans l'immédiat quand on sait qu'au plus fort de la guerre froide Staline lui-même n'osa pas le prendre contre le "fasciste Tito" ! C'est que la direction titiste puisait sa force d'un processus révolutionnaire indépendant, dont les traces restent vivaces aujourd'hui.

La rupture avec Tito décidée par Staline en juin 1948 a constitué la première faille importante dans le monolithisme stalinien, bien avant le conflit sino-soviétique, la guerre de guérilla cubaine (opposée à la voie pacifique au socialisme des PC latino-américains) et "l'eurocommunisme". La force de la direction du Parti Communiste de Yougoslavie (PCY, aujourd'hui Ligue des Communistes de Yougoslavie) est d'avoir refusé de se plier à la politique stalinienne, bien avant Mao, Carrillo ou Berlinguer, malgré le front uni de tout le "mouvement communiste international" contre le "fasciste Tito" ! Ce faisant, la direction du PCY renoua partiellement avec certains acquis du marxisme révolutionnaire. L'histoire de la révolution yougoslave est, à cet égard, extrêmement importante pour les révolutionnaires. Malgré toutes ses limites et ses contradictions, la "voie yougoslave au socialisme", caractérisée par une critique relativement ouverte du phénomène bureaucratique et le principe de l'autogestion décentralisée comme début du "dépérissement de l'Etat" dans la construction du socialisme, est infiniment plus fructueuse pour le mouvement ouvrier que les critiques maoïstes du "social-impérialisme", faites dix ans plus tard au nom de Staline ! Il n'est qu'à rappeler l'incidence qu'a eue l'expérience yougoslave lors du "Printemps de Prague" tchécoslovaque comme l'intérêt porté aujourd'hui, dans le mouvement ouvrier des pays capitalistes, à l'autogestion.

La guerre des partisans

Mais avant d'en venir à ces aspects de la révolution yougoslave, il faut essayer de comprendre pourquoi la direction titiste a su s'opposer à la bureaucratie stalinienne dans l'immédiat après-guerre.

Peu avant la rupture, Tito résumait ainsi la lutte de libération des partisans yougoslaves : "Lorsque les peuples de la Yougoslavie se soulevèrent contre l'occupant afin de lutter pour leur liberté et leur indépendance, ils avaient en vue, dès le début, une liberté et une indépendance d'un autre genre que celles dont ils jouissaient dans l'ancienne Yougoslavie en décadence" 1). Cette ancienne Yougoslavie n'était d'ailleurs qu'un jeune Etat, né des débris des empires ottoman et austro-hongrois en 1918, qui n'avait résolu ni la question des nationalités qui le composent, ni la réforme agraire pour l'écrasante majorité de sa population paysanne, et connaissait un développement industriel étroitement dépendant de l'impérialisme français, anglais puis de l'Allemagne nazie.

Le PCY, qui jouissait d'une audience massive dans la classe ouvrière au début des années 20, per-

dit tout son poids avec la stalinisation de l'Internationale Communiste, se laissant même conduire par le Komintern à une insurrection suicidaire contre l'instauration de la monarchie en 1929. Après cette défaite (qualifiée par Tito de "l'une des principales erreurs des chefs communistes de l'époque"), c'est une nouvelle

d'achever votre libération nationale." (nous soulignons).

Qu'est-ce qui faisait donc si peur tant à la bourgeoisie internationale qu'à la direction stalinienne (à cette époque, la bourgeoisie internationale s'associait ouvertement à Staline pour essayer d'endiguer la révolution yougoslave !) ? Après la libération, la direction du PCY a longuement expliqué sa conception de la lutte des partisans, critiquant même le PCF ou le PCI de n'avoir pas engagé la même dynamique à la résistance. Dans le premier bulletin du Kominform, juste avant la rupture, au moment où Staline vantait "post festum" les mérites de la direction yougoslave, Kardelj ex-

limiter la lutte de libération dans le cadre d'un régime de démocratie bourgeoise (dite "démocratie nouvelle") avec l'accord des puissances impérialistes ! En somme,

Tito et la direction du PCY, en rompant ce cadre, ont tout simplement démontré l'aberration contre-révolutionnaire de cette politique, réalisant à la libération une révolution socialiste que ni Thorez ni Togliatti n'ont osé entreprendre.

Aux élections du 11 novembre 1945, malgré le boycott des partis bourgeois, 88 o/o de la population participa au scrutin accordant 90 o/o des suffrages aux Comités de Libération rebaptisés alors

société socialiste. Sous la pression des menaces stalinienne, ils accélèrent même, en 1948/49, le processus de nationalisations et de collectivisation.

Mais pour la bureaucratie stalinienne, la construction du socialisme c'est d'abord le renforcement de sa propre économie socialisée au détriment du "socialisme dans d'autres pays". Le pillage des "démocraties populaires" de ces années l'a montré. Les conseillers soviétiques en Yougoslavie tentèrent donc les mêmes mesures, dans le cadre des accords économiques. Staline finit par céder aux plaintes du PCY à ce propos, précisant à ses "conseillers" que ces méthodes ne valaient que pour les anciens pays qui avaient connu le nazisme (sous forme de "dette de guerre"). Il exigea par contre une soumission politique que la direction du PCY refusa, en particulier le droit des conseillers soviétiques d'accéder à des renseignements économiques confidentiels sans l'accord de la direction du PCY. C'est en définitive cette résistance qui conduisit à la rupture. Comme plus tard en Chine, Staline retira tous les conseillers soviétiques en mars 1948. Conscients du risque de se voir privés de leur révolution, les dirigeants du PCY rétorquèrent par l'élimination des éléments pro-staliniens de la direction en avril 1948. Ils refusèrent de même de participer à la Conférence du Kominform, nouvellement constitué pour souder les PC des "démocraties populaires" autour de Staline — conférence qui, en juin 1948, condamna les "déviationnistes nationalistes" de Tito. Mais contrairement à l'espoir de Staline de voir se renverser le rapport de forces en sa faveur au Congrès du PCY de juillet 1948, celui-ci dénonça publiquement les chantages de la bureaucratie stalinienne, défendant, sur la base de sa propre expérience, ses acquis révolutionnaires. Il n'en fallait pas moins pour que se déchaîne dans tous les PC la campagne contre le "fasciste Tito" et, dans les pays de l'Est, une vague de répression systématique et de procès truqués (Rajk, Gomulka, Kostov, plus tard Slansky) contre toute tendance indépendante dans les PC des "démocraties populaires".

Isolée entre la bureaucratie stalinienne et l'impérialisme, la révolution yougoslave ne pouvait plus que compter sur ses propres forces. C'est dans ce cadre, marqué également par un effort de retour aux sources du marxisme contre la dégénérescence stalinienne, que la direction du PCY s'orienta, dès 1950, vers le développement de "l'autogestion". Nous en tirerons un bilan dans notre prochain numéro.

M. T., 26 février 1980



Tito et Staline avant la rupture de 1948. Mais durant la 2ème guerre mondiale et après 1945 les partisans titistes refusent dans les faits de se soumettre aux ordres de Staline alors que les directions des PC, véritables agences de la politique du Kremlin, se rangent derrière la politique du petit père des peuples.

direction qui se forma, dans les années 30, dans le pays, contre le "comité central de l'extérieur", installé à Vienne et étroitement contrôlé par Staline 2).

C'est cette direction, autour de Tito, qui, dès 1941 surtout, s'engagea dans la guerre des partisans. Mais contrairement à la politique de la bureaucratie soviétique appliquée par la majorité des PC dans la résistance, le PCY impulsa une claire dynamique de classe à la lutte des partisans. La faiblesse de la bourgeoisie yougoslave, corrompue avec l'impérialisme et le nazisme, et farouchement opposée à toute réforme agraire radicale, rendait évidemment difficile un "front populaire" avec des forces bourgeoises ! Néanmoins, tout au long de la guerre, Staline multiplia les pressions et les efforts pour imposer au PCY une alliance avec le gouvernement bourgeois en exil. En février 1942 par exemple, le Kremlin envoyait le télégramme suivant : "A la lumière des informations que vous nous avez envoyées, il semble que la Grande-Bretagne et le gouvernement yougoslave aient de bonnes raisons de suspecter le mouvement partisan d'avoir pris un caractère communiste. A l'heure actuelle, le devoir essentiel et immédiat est de fusionner tous les courants anti-nazis, d'écraser les envahisseurs et

pliquait : "Dès la libération des territoires de l'ancien appareil administratif, les vieilles formes de l'Etat ont été détruites dans leur fondement même (...). Le mot d'ordre du front de la libération nationale fut : l'ensemble du pouvoir sur le territoire libéré, dans la mesure où il n'était pas limité par des raisons d'ordre purement militaire, appartient aux comités populaires de libération nationale, autrement dit le peuple tout entier doit s'emparer de ce pouvoir — les paysans, les ouvriers, tous les travailleurs et les honnêtes patriotes" 3). Ces Comités Populaires de Libération, appuyés par une armée de plusieurs centaines de milliers de partisans dont l'écrasante majorité était des paysans pauvres et des travailleurs, constituaient donc, sur le terrain, un deuxième pouvoir que le gouvernement bourgeois en exil ne pouvait accepter. Ces comités prenaient d'ailleurs des mesures importantes pour les masses comme le moratoire sur toutes les dettes des masses laborieuses, la garantie des salaires des ouvriers et petits employés, l'aide aux chômeurs, etc...

Cette dynamique prise par la guerre des partisans contrecarrait évidemment tous les calculs diplomatiques de Staline qui, à Yalta puis Potsdam, cherchait alors à

Front Populaire. Aussitôt, la direction majoritaire du PCY engagea des mesures radicales achevant de briser le pouvoir économique de la bourgeoisie (nationalisation de l'industrie liée aux nazis, qui formait l'essentiel de l'industrie, puis nouvelles nationalisations en avril 1948), engageant une réforme agraire radicale (même un début de collectivisation prématuré en 1949) et le début de la construction d'une économie socialisée.

La crise de 1948

Ce n'est pourtant pas prioritairement pour cette raison qu'intervint la rupture avec Staline en 1948. Car dès le début de la guerre froide, la bureaucratie soviétique changea de cap, renonçant à la "démocratie nouvelle" au profit de l'intégration rapide des "démocraties populaires" à la planification soviétique et à ses propres besoins.

Dans un premier temps, Staline appuya même la direction titiste, montrant son "exemple" dans la liquidation du capitalisme 4). Mais c'est précisément "l'intégration au camp socialiste" qui souleva des oppositions de la part des dirigeants yougoslaves. Ceux-ci comptaient fermement, comme ils l'avaient cru, sur l'aide de l'URSS dans la construction d'une

1) Tito : "Les bases d'une démocratie de type nouveau" dans Démocratie Nouvelle no 3, mars 1947.

2) Tito lui-même, envoyé à Moscou en 1934 où il connut la vague des procès, obtint de pouvoir retourner dans le pays.

3) Premier bulletin du Kominform, 1947 sous le titre "pour une paix durable, pour une démocratie nouvelle".

4) Il fut même envisagé de tenir la première conférence du Kominform à Belgrade !